

PROMOUVOIR DE NOUVELLES VOCATIONS

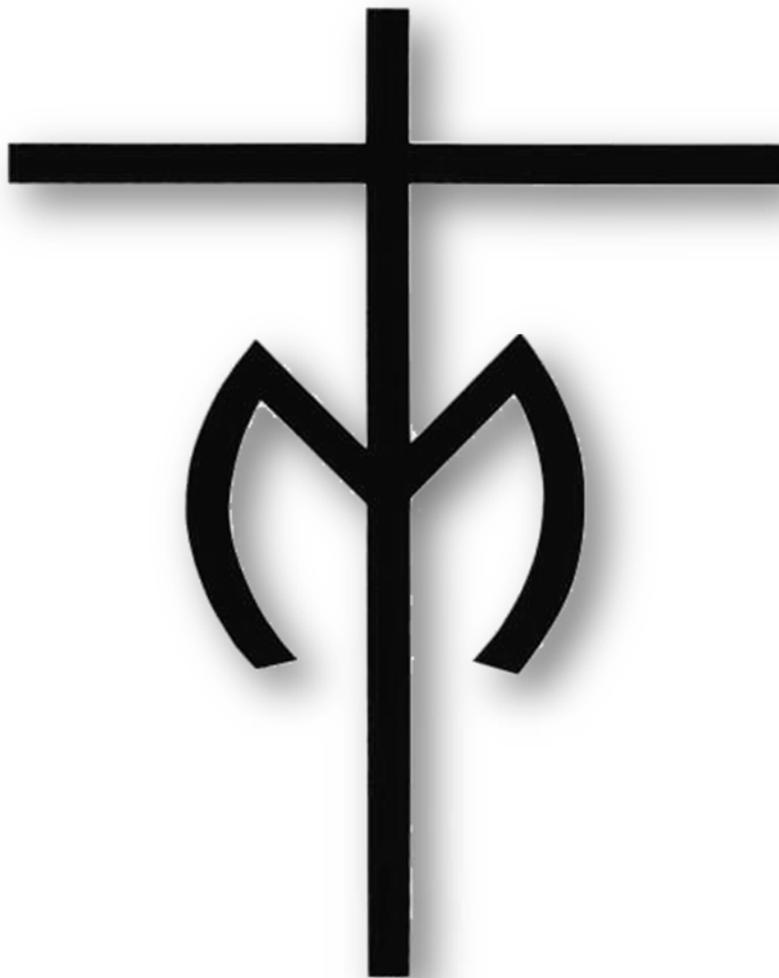


**CURIA GENERALIZIA DEI MARIANISTI
ROMA**

2016

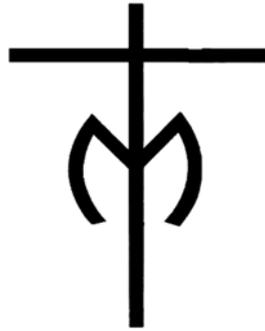
PROMOUVOIR DE NOUVELLES VOCATIONS

*DOCUMENT DE REFLEXION SUR LA PASTORALE DES
VOCATIONS ET LE PREMIER DISCERNEMENT
DANS LA SOCIETE DE MARIE*



**SOCIETE DE MARIE
(MARIANISTES)**

11 mai 2016



PRESENTATION

Chers Frères,

Un nouveau document sur les vocations ? Pourquoi ?

Observons d'abord que, de nos jours, le "défi" des vocations est sur toutes les lèvres, utilisant parfois même l'expression, pourtant très inappropriée, de "problème des vocations". Marquée par un manque de vocations d'un côté et de l'autre par une surabondance de candidats nécessitant un discernement des motivations souvent complexe, la pastorale des vocations est une tâche exigeante. Conscient des difficultés actuelles, mais aussi de l'importance de ce thème pour l'avenir de notre congrégation, le dernier Chapitre général recommandait :

L'Assistant général de Zèle organisera entre les Unités une procédure de réflexion pour améliorer les méthodes et la pédagogie utilisées pour promouvoir et discerner les vocations marianistes. (Raviver le feu qui allume d'autres feux, 22 a-4)

C'est en vue de répondre, tout à la fois, à ce défi et à cette demande, que ce document a vu le jour, avec l'ambition d'offrir quelques pistes de réflexion et d'action. Une telle tâche est rendue plus complexe par la diversité très grande dans laquelle nous nous trouvons au travers du monde. C'est pourquoi ces réflexions ne peuvent être accueillies et discutées en chaque lieu qu'en tenant compte des particularités locales afin de pouvoir s'atteler particulièrement aux aspects qui semblent les plus urgents dans chaque contexte précis.

Dans les Unités qui possèdent déjà une riche pastorale des vocations, ce texte peut servir à relire la pratique et à l'améliorer, quand il y a lieu ; dans celles qui ont moins, voire peu, d'expérience, que ce document les stimule à mettre en place, avec créativité et enthousiasme, une véritable pastorale des vocations pouvant être décrite dans un plan, selon la demande du Chapitre général (16d). Le texte proposé ici peut aussi servir à éclairer nos collaborateurs sur ce que nous voulons dire et faire quand nous parlons de pastorale des vocations, ainsi il sera plus facile d'y travailler ensemble.

La pastorale des vocations est un signe de foi en l'action de Dieu et une preuve de l'espérance que nous avons qu'il continuera toujours à offrir à notre famille et à notre congrégation les vocations dont elles ont besoin : que cette foi et cette espérance ne manquent en aucun d'entre nous. En entrant dans notre troisième centenaire, nous pouvons "regarder le passé avec reconnaissance, vivre le présent avec passion et embrasser le futur avec espérance"¹. En particulier, manifestons-le par l'enthousiasme et

¹ Pape François, *Lettre apostolique à tous les consacrés*, 21 novembre 2014, §§ I-1...3.

l'intelligence avec laquelle chaque frère, chaque communauté et chaque Unité se consacrent à cette tâche difficile, mais riche. Comme l'exprime notre Règle :

Le charisme marianiste ne peut se perpétuer que si nous attirons et formons de nouvelles vocations religieuses. Nos efforts en ce domaine attestent que nous croyons que Dieu continue à appeler des hommes à notre Société et que nous pouvons les aider à discerner cet appel. (RV 5.7)

Pour faciliter une meilleure appropriation du texte, les encadrés qui y figurent proposent d'une part les thèmes essentiels de chaque partie ("Proposition"), d'autre part quelques questions pour la réflexion ou la relecture d'expérience ("Réfléchissons"). A la fin du document, en vue d'élargir ou d'enraciner ce qui précède, sont proposés des textes fondamentaux. Une première série fait référence au Magistère de l'Église, à notre Règle et à nos Chapitres généraux. Une deuxième propose une brève synthèse d'idées de notre Fondateur sur la pastorale des vocations, suivie d'un florilège de textes l'illustrant. Au lecteur d'évaluer comment cette dernière section peut lui être utile et comment il peut la compléter par d'autres documents de référence adaptés à la situation dans laquelle il vit et travaille.

Ce nouveau texte a été approuvé officiellement par le Conseil général lors de sa réunion du 11 mai 2016 en vue d'être promulgué et utilisé dans toute la Société de Marie. Il revient donc maintenant à chaque Unité de définir la manière de l'accueillir et aux responsables des vocations et à leurs équipes d'en faire une référence pour leur réflexion et leur action. Ils auront soin d'y associer toutes les communautés et tous les frères, chacun ayant un rôle actif à jouer dans ce domaine. Ils réfléchiront aussi à la manière la plus adaptée d'inclure d'autres membres de la Famille marianiste ainsi que nos collaborateurs laïcs dans cette réflexion.

Si ces pages ont pu voir le jour, c'est grâce à la réflexion menée avec beaucoup d'entre vous au cours de ces dernières années, c'est aussi un fruit des nombreux échanges menés sur ce sujet au sein du Conseil général, très souvent à partir de la réalité observée dans nos Unités. Qu'elles encouragent maintenant notre engagement commun, avec foi, intelligence et enthousiasme, pour qu'ainsi la Société de Marie puisse réaliser un souhait ardent de notre Fondateur en étant "un homme qui ne meure point"².

Rome, le 31 mai 2016

P. André Fétis, sm
Assistant général de Zèle

² CHAMINADE, G.-J., "Réponse aux difficultés ...", 1824, *Ecrits et Paroles*, vol. I, 154.23.

SOMMAIRE

I) DEFINIR LE CADRE

1. LA PASTORALE DES VOCATION : DE QUOI S'AGIT-IL ?

- 1.1. La vocation comme un projet personnel.
- 1.2. La vocation est un appel de Dieu.
- 1.3. La pastorale des vocations

2. UN CONTEXTE SPECIFIQUE

- 2.1. Le contexte humain, culturel et social
- 2.2. La réalité spirituelle, chrétienne et ecclésiale
- 2.3. La vie religieuse marianiste ici et maintenant

3. CONVICTIONS PREALABLES

II) PREMIER CHAMP D'ACTION : RENFORCER LES CONDITIONS DE POSSIBILITE DE LA VOCATION

1. AU PLAN HUMAIN

2. AU PLAN CHRETIEN

3. EDUCATION, PASTORALE DES JEUNES ET PASTORALE DES VOCATIONS

III) DEUXIEME CHAMP D'ACTION : FAIRE CONNAITRE LA VIE RELIGIEUSE ET LA VIE RELIGIEUSE MARIANISTE

1. TOUTE VIE EST VOCATION.

2. IL Y A DIVERSITE DE VOCATIONS.

3. PRESENTER LA VIE RELIGIEUSE.

4. PRESENTER LA VIE RELIGIEUSE MARIANISTE.

5. UN SAIN EQUILIBRE

IV) TROISIEME CHAMP D'ACTION : PRIER, APPELER, ACCOMPAGNER ET DISCERNER

1. PRIER

2. APPELER

- 2.1. D'un appel à l'autre
- 2.2. Le témoignage et non le prosélytisme
- 2.3. L'appel à la consécration totale
- 2.4. Destinataires
- 2.5. Un terrain de prédilection : les lieux de présence de la Société de Marie et de la Famille marianiste
- 2.6. La pastorale des vocations hors de nos œuvres ou des lieux de présence de la Famille marianiste

3. ACCOMPAGNER

4. DISCERNER

V) LES ACTEURS

1. TOUS
2. CEUX QUI COLLABORENT AVEC NOUS POUR LA MISSION
3. LA FAMILLE MARIANISTE
4. LES RELIGIEUX
5. LA COMMISSION DES VOCATIONS DE L'UNITE
6. LE RESPONSABLE DES VOCATIONS DE L'UNITE
7. LE CONSEIL DE L'UNITE ET LE CHAPITRE
8. LA COLLABORATION AVEC D'AUTRES INSTITUTS ET AVEC D'AUTRES UNITES MARIANISTES

VI) UNE ACTION TOUJOURS NOUVELLE

RESSOURCES SUPPLEMENTAIRES

1. TEXTES DU MAGISTERE SUR LA PASTORALE DES VOCATIONS

CONCILE VATICAN II

PAPES

St Jean-Paul II

Pape François

CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE

2. DOCUMENTS MARIANISTES ACTUELS

Règle de la Société de Marie

Guide de formation de la Société de Marie, 1997

Chapitres généraux

Circulaire

Rencontre internationale des responsables marianistes des vocations (30 juin – 6 juillet 1999)

Famille marianiste

3. ECRITS DU PERE CHAMINADE

Synthèse

Anthologie

PROMOUVOIR DE NOUVELLES VOCATIONS³

DOCUMENT DE REFLEXION SUR LA PASTORALE DES VOCATIONS ET LE PREMIER DISCERNEMENT DANS LA SOCIETE DE MARIE

I) DEFINIR LE CADRE

PROPOSITION :

A partir d'une compréhension de la vie comme vocation et de la vocation comme un appel de Dieu orientant toute l'existence de ceux à qui il s'adresse, préciser le sens que nous voulons donner à la pastorale des vocations. Observer l'influence positive ou non que pourra exercer le contexte dans lequel elle se développera et renforcer nos convictions de foi.

1. LA PASTORALE DES VOCATION : DE QUOI S'AGIT-IL ?

Que veut-on dire en employant l'expression "pastorale des vocations" ? L'expression est utilisée de beaucoup de manières différentes, une réflexion sur ce terme s'impose donc en préliminaire. Il convient tout particulièrement de réfléchir à ce que l'on veut dire en parlant de vocation.

1.1. La vocation comme un projet personnel.

Les temps modernes nous ont habitués à placer au centre la subjectivité humaine. Pour cette raison, la vocation est fréquemment considérée comme un projet et une décision personnels.

Cette vision aurait tendance à favoriser une pastorale des vocations basée sur l'attraction, le prosélytisme, et comme une sorte de marketing : il faudrait encourager le jeune à envisager cette option, et pour cela, il faudrait "vendre" notre produit pour le convaincre que notre vie religieuse est ce dont il a besoin. L'image que nous donnons, en tant que religieux, est alors essentielle. Le bonheur et l'épanouissement personnels du candidat sont des critères fondamentaux et, au moment de discerner son aptitude à la vie religieuse, ses talents ou compétences sont des critères influents.

Notre vie religieuse doit effectivement être attractive, mais il faudrait réfléchir aux motifs qui peuvent en être la cause. Reconnaissons que ce qui vient d'être décrit n'est pas toujours absent de nos horizons. C'est une conception de la vocation agit aussi sur le processus de formation.

1.2. La vocation est un appel de Dieu.

³ RV 6.7.

Elle n'est pas un projet personnel, même si elle oriente radicalement le projet de vie de celui qui est appelé. La faire naître ne dépend pas de nous mais de Dieu. Notre rôle est de permettre à chacun de l'entendre et d'y répondre.

La pastorale des vocations se centre alors sur l'expérience de la rencontre de Dieu, la compréhension de son appel et elle travaille à développer les capacités d'écoute et de réponse. Sans perdre leur importance, les qualités humaines du candidat deviennent secondes par rapport aux propres critères de Dieu, toujours marqués par l'amour et la liberté⁴.

L'appel de Dieu est adressé à une personne, pour son bien et celui des autres, indissociablement ; la vocation ne peut être séparée des dimensions communautaires et missionnaire. Répondre positivement à l'appel reçu, c'est s'engager sur un chemin de don de sa vie pour le service des autres et de Dieu, à l'encontre de toute forme d'égoïsme.

1.3. La pastorale des vocations

Parce que la vocation provient d'un appel de Dieu, la pastorale des vocations consiste à permettre à chacun de l'identifier et d'y répondre.

Elle consiste aussi à faire connaître la vie religieuse marianiste comme une forme possible de cet appel et de la réponse en découlant.

Enfin, elle encourage la prière pour que Dieu continue à appeler et pour que ses destinataires ainsi que les membres de la congrégation acceptent la responsabilité qui découle pour eux de l'exercice de ce ministère.

Les composantes de cette pastorale seront décrites plus loin.

Susciter des vocations n'est pas l'objectif premier de notre activité qui consiste à faire connaître, aimer et servir Jésus-Christ, Fils de Marie. Néanmoins, sa place est importante et découle de cette activité comme un fruit naturel. C'est pourquoi il nous est demandé d'accueillir et de soigner ces vocations pour qu'elles puissent parvenir à maturité. Ces fruits, les vocations, sont les signes de la grâce de Dieu et de la fécondité offerte à notre générosité missionnaire, et c'est grâce à eux que notre activité pourra perdurer et se développer. Trouver une juste et saine relation entre activité missionnaire et pastorale des vocations, aide à bien mener l'une et l'autre ; ce peut donc être un sujet utile de réflexion.

2. UN CONTEXTE SPECIFIQUE

La pastorale en général, et en particulier celle des vocations, dépend du contexte où elle doit être menée. Elle s'y inscrit, y trouve ses appuis ou ses défis, le renforce ou s'y confronte, y apportant – grâce à l'Evangile et sous l'influence de l'Esprit Saint – une transformation. Pour cela l'étude et la compréhension du contexte sont des préalables nécessaires à l'action de l'Eglise, et en particulier à la pastorale des vocations. Contentons-nous pour l'instant d'en pointer certains aspects déterminants par rapport à notre sujet.

2.1. Le contexte humain, culturel et social

En général

Quels en sont les caractéristiques ; les points forts et faibles ; les défis spécifiques ? Quel type d'humanité en découle ? Quelle vision anthropologique en est sous-jacente ? En quoi ce terrain est-il favorable ou défavorable à l'accueil de l'Evangile et à la vie chrétienne, à la vie religieuse ?

La réalité des jeunes

⁴ Penser par exemple au choix de David : 1S 16,1-13 ou à celui des apôtres.

Y a-t-il certaines caractéristiques propres au monde des jeunes ? Ces particularités proviennent-elles des différences entre les générations ou bien indiquent-elles la germination d'aspects nouveaux appelés à s'amplifier par la suite ? etc. ...

Une analyse attentive et assez détaillée de ce contexte à ces deux niveaux est à renouveler sans cesse pour adapter la proposition à la réalité effective, avec ses forces et ses faiblesses.

2.2. La réalité spirituelle, chrétienne et ecclésiale

Quelle est la réalité spirituelle environnante : richesse, ferveur, tendances, forces, pauvretés, ... ; y compris dans d'autres religions ou confessions chrétiennes) ?

Qu'en est-il de la vie chrétienne et de la vie ecclésiale ?

Ces points d'appuis ou faiblesses marquent les chrétiens comme les candidats.

2.3. La vie religieuse marianiste ici et maintenant

La pastorale des vocations est établie en référence à un contexte concret de vie religieuse marianiste ; elle doit s'en inspirer pour son action. Tout en tenant compte de ses potentialités et de ses développements possibles, nous appelons à partager la vie religieuse marianiste telle qu'elle existe réellement aujourd'hui (personnes, lieux, activités apostoliques, ...) et non telle que nous ou les candidats aimerions qu'elle soit.

Toutefois, puisque la vie religieuse comporte aussi une dimension surnaturelle, la lecture de la réalité est aussi éclairée par un regard de foi.

3. CONVICTIONS PREALABLES

La pastorale des vocations repose sur un certain nombre de convictions fondamentales : Dieu appelle aujourd'hui ; "Toute vie est vocation" ; le charisme marianiste est un don pour toute l'Eglise ; ...

Elle peut aussi être desservie par leur absence ou par des motivations ambiguës : la peur de mourir ; le désir de puissance ; ...

Renforcer nos convictions, purifier et clarifier nos motivations et faire grandir celles qui sont légitimes est la tâche de chaque marianiste, avec l'aide du responsable des vocations de l'Unité. La pastorale y gagnera beaucoup en force et ce n'est donc pas un point à négliger.

Une bonne compréhension de la nature de la pastorale des vocations, une connaissance précise du contexte et de bonnes motivations aident à définir ce qui peut favoriser les vocations religieuses marianistes. C'est ce à quoi nous voulons nous consacrer maintenant.

REFLECHISSONS

Quelle compréhension de la vocation sous-tend notre pastorale au niveau de l'Unité et des communautés ? L'appréhender, avant tout, comme un appel reçu de Dieu, nous obligerait-il à modifier certains aspects de cette pastorale ? Comment décrire le contexte dans lequel nous la développons ? Sur quelles convictions pouvons-nous ou devrions-nous nous appuyer ?

II) PREMIER CHAMP D'ACTION : RENFORCER LES CONDITIONS DE POSSIBILITÉ DE LA VOCATION

PROPOSITION :

Pour permettre par chacun une rencontre personnelle du Christ, unifier notre pastorale selon un plan d'ensemble, nourri du charisme marianiste, permettant de rassembler toute les énergies des religieux et des laïcs.

Quelles sont les conditions qui favorisent l'accueil et l'enracinement de la vocation ? En y étant attentifs, et en renforçant celles qui lui sont favorables, nous pouvons poser les bases nécessaires à la pastorale des vocations ; sans ces bases, cette dernière risquerait de rester improductive.

Les situations sont si variées que chaque pays, et parfois chaque communauté, doit agir de manière adaptée et réaliste ; pour cela il faut bien observer le contexte. Les caractéristiques et les besoins particuliers des enfants et des jeunes doivent occuper une place particulière dans cette réflexion et cette action.

1. AU PLAN HUMAIN

La vie surnaturelle prend appui sur la réalité humaine : son développement lui est donc nécessaire. Comme déjà évoqué, les individus sont insérés dans **un contexte** qui les influence fortement et qu'il convient de connaître. Quelques domaines :

- la réalité sociale : stabilité sociale ; tensions ou violences ; pauvreté, opulence ; unité, divisions ; ouverture, clanisme/tribalisme ; ...
- la famille, milieu naturel de croissance de la personnalité : stabilité, unité, forces et faiblesses, ...
- les vertus ou les faiblesses dominantes : courage/pusillanimité, franchise/duplicité, générosité/égoïsme, altruisme/individualisme, ...
- la qualité de la formation intellectuelle, professionnelle, ...

A ces tendances collectives s'ajoutent les caractéristiques personnelles de chaque individu dans ces différents domaines. Il est important que notre action tienne compte de ces réalités, de ses points forts ou faibles et qu'à partir de cela, elle se donne **un objectif** : qu'est-il primordial de faire ici et maintenant ?

A cette fin, nous nous laissons orienter selon **une anthropologie chrétienne**. La vocation chrétienne s'intègre naturellement au sein de cette anthropologie qui contient tout à la fois des éléments spécifiquement chrétiens et un bon nombre d'autres qui sont partagés par d'autres religions. La valeur infinie de la personne, créature de Dieu, et son ouverture à l'intériorité et au transcendant sont deux axes fondamentaux de cette anthropologie. Ils doivent donc se retrouver au centre de toutes nos préoccupations à ce sujet. Il est bon aussi de confronter l'anthropologie chrétienne avec celle qui est véhiculée par la culture locale pour en évaluer les forces et les faiblesses.

Eclairés par les paraboles évangéliques du semeur, nous prenons toujours grand soin de **la terre** qui accueille l'action de Dieu et l'appel propre à la vie de baptisé⁵.

⁵ L'article 8 du *Guide de Formation de la Société de Marie*, définit quelques qualités importantes pour la croissance d'une vocation religieuse.

En fonction du contexte de chaque lieu, certaines qualités peuvent prendre une importance particulière : honnêteté dans un environnement de corruption ; stabilité dans un milieu changeant ; etc. ...

Quelle est notre action à ce niveau ? Répond-elle aux besoins ? Devons-nous innover ? Notre analyse de la réalité est-elle suffisante et actualisée ? et notre anthropologie ?

2. AU PLAN CHRETIEN

L'analyse du contexte nous a permis de comprendre la réalité chrétienne environnante, avec ses points forts et faibles, ses éléments favorables ou non à l'évangélisation et à l'expérience chrétienne. Elle nous permet aussi de constater comment l'Eglise, ou nous-mêmes, répondons à ces réalités.

Un élément central, vient, malgré tout, relativiser quelque peu ces premières données : la rencontre du Christ. "Je ne me laisserai jamais de répéter ces paroles de Benoît XVI qui nous conduisent au cœur de l'Évangile : « À l'origine du fait d'être chrétien il n'y a pas une décision éthique ou une grande idée, mais la rencontre avec un événement, avec une Personne, qui donne à la vie un nouvel horizon et par là son orientation décisive »."⁶ De cet élément dépendent tous les autres : sans cette rencontre personnelle, ou si elle est trop superficielle, la maison sera bâtie sur le sable et risque fort de s'effondrer (cf. Mt 7,24-27). Faciliter ou approfondir la rencontre de chacun avec le Christ doit être au cœur de toute notre activité. Vérifier la solidité de ce que nous proposons à ce propos est fondamental : comment envisager une pastorale des vocations si nous ne faisons pas connaître le Maître de la moisson ?

Quelle pastorale ? Quelles sont nos propositions pour permettre cette rencontre dans le contexte où nous nous trouvons, suivant les trois axes traditionnels et fondamentaux de l'évangélisation : annonce, célébration, service ? Comment s'équilibrent ces trois dimensions ?⁷ Sont-elles assurées chacune de manière satisfaisante ? Nos actions portent-elles les fruits attendus ?

Ces caractéristiques typiques orientent la pastorale marianiste que nous voulons réaliser :

- La place de Marie, que nous voulons faire connaître, aimer et servir, et qui est notre chemin privilégié vers le Christ.
- L'importance de la dimension communautaire de la foi : l'évangélisation par et en vue de la communauté.
- L'évangélisation par contagion (multiplier les chrétiens).
- Le dialogue entre culture, foi et justice (illustré par les trois offices : foi, culture, économie).

Un plan commun de pastorale au niveau de l'Unité est d'une grande aide car il précise les priorités missionnaires selon lesquelles nous voulons agir ; il traduit notre charisme missionnaire dans la réalité. C'est pour travailler ainsi à la moisson que nous voulons accueillir de nouveaux ouvriers.

Ce plan commun peut être appliqué et adapté au niveau de chaque communauté et de chaque œuvre, ainsi tous les frères sont engagés dans sa mise en œuvre. Si tel est le cas, la raison d'être de la vie religieuse apparaît plus clairement et il est plus facile d'y appeler ; les laïcs peuvent, eux aussi, unir leur énergie à la nôtre et collaborer au même projet, dans la diversité des vocations.

3. EDUCATION, PASTORALE DES JEUNES ET PASTORALE DES VOCATIONS

⁶ Pape François, *Evangelii Gaudium*, 7, citant Benoît XVI, Lett. enc. *Deus caritas est* (25 décembre 2005), n. 1.

⁷ Une annonce sans célébration ni service ne prend pas racine ; une célébration sans annonce ou service risque d'en rester aux sentiments ; un service sans annonce ou célébration transforme l'Eglise en ONG.

Toute cette réflexion n'a fait que mettre en relief les liens profonds qui relient l'éducation humaine et religieuse et la pastorale des vocations au sein desquels elle s'intègre naturellement. Pour cette raison, une pastorale des vocations sérieuse, qui ne voudrait pas se limiter à être un simple recrutement, ne peut exister sans un projet d'éducation humaine et religieuse solide, en particulier au niveau des jeunes ; à son tour, elle enrichit ce projet de la pertinence éducative de sa réflexion, sans elle ce dernier perdrait sa fine pointe. Loin d'être en concurrence, les deux aspects s'épaulent et s'enrichissent mutuellement, comme nous le verrons en continuant notre réflexion. Comme l'affirmaient les responsables européens de vocations en 1997 : "La pastorale des vocations est la vocation de la pastorale"⁸.

OBSERVONS :

Où en est notre pastorale ? Est-elle guidée par un plan d'ensemble ? Est-elle réellement marianiste ? Permet-elle une réelle évangélisation et une rencontre du Christ effective ? En fonction de cette finalité, qu'en est-il de l'annonce, de la célébration et du service ? Comment se présente la communauté chrétienne locale ?

III) DEUXIEME CHAMP D'ACTION : FAIRE CONNAITRE LA VIE RELIGIEUSE ET LA VIE RELIGIEUSE MARIANISTE

PROPOSITION :

Amener chacun à concevoir sa vie comme une réponse à une succession d'appels qui l'orientent vers la réalisation de sa vocation. Faire comprendre les particularités de la vie religieuse et la vie religieuse marianiste comme une forme possible de cet appel et de sa réponse.

La vie religieuse, et en particulier masculine, est souvent très peu ou très mal comprise. La faire connaître et comprendre et dissiper les éventuels malentendus est une tâche indispensable pour la pastorale des vocations. Elle l'est aussi pour permettre à tous de comprendre et d'accueillir ce don de Dieu au monde et à l'Eglise.

Voici, pour cela, quelques pistes possibles, théoriques ou pratiques, basées sur le témoignage et l'expérience. Elles sont à adapter et compléter suivant le contexte dans chaque Zone, Unité, communauté ou œuvre.

1. TOUTE VIE EST VOCATION.

Cette conviction nous aide à introduire la réflexion sur la vocation comme une partie intégrante de la pastorale et un service rendu à chaque individu, y compris les non chrétiens.

⁸ ŒUVRE PONTIFICALE POUR LES VOCATIONS ECCLESIASTIQUES, *In Verbo tuo – De nouvelles vocations pour une nouvelle Europe*, 1997, 26b :
(http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/ccsclife/documents/rc_con_ccsclife_doc_060119_98_new-vocations_fr.html).

La vie humaine peut être présentée comme une succession de réponses à des appels qui peuvent être ponctuels (et généralement réversibles), plus stables et contraignants ou même pratiquement définitifs. Chacun est appelé à préparer ou soutenir ses choix définitifs par ses choix ponctuels ou à plus long terme.

Spécifiquement, la vie chrétienne est une réponse à l'appel reçu de Dieu, reconnu et accepté par le baptême. Les autres décisions qui orientent la vie découlent du même appel, tel qu'il peut s'explicitier au fur et à mesure des étapes de l'existence. Pour ceux qui ne partagent pas notre foi, la compréhension de la vie comme vocation revient à reconnaître que les choix fondamentaux d'une existence ne peuvent être posés uniquement en référence à soi-même, mais que toute vie comporte une dimension d'appel et de réponse. Ainsi, se mettant à l'écoute des autres et des appels du monde, chacun est incité à sortir de lui-même et de ses propres références pour entrer dans la dimension du don.

L'écoute, l'accueil des appels, leur discernement, et la mise-en-œuvre qui en découle, reviennent à tous, chacun selon son niveau d'écoute et de réponse. Nous désirons accompagner chacun dans ce processus pour favoriser une bonne écoute et des réponses en harmonie avec la vocation personnelle de chacun. Nous sommes ainsi appelés à être l'oreille qui aide à écouter et la voix qui répercute le fruit de cette écoute.

Reste à savoir comment répondre à l'appel plus personnel que Dieu adresse à un candidat.

REFLECHISSONS :

Comment introduire cette dimension vocationnelle dans notre pastorale, tant auprès des non chrétiens que des chrétiens ? Comment favoriser les attitudes d'écoute et d'accueil des appels ?

2. IL Y A DIVERSITE DE VOCATIONS.

L'Eglise, rassemblement de ceux que Dieu y a convoqués, est un Corps où les vocations sont variées et agencées harmonieusement par l'Esprit Saint (Cf. 1Co 12, 1-30) qui les suscite en vue du bien de tous. Les responsables de la communauté authentifient les appels de Dieu et veillent à l'harmonie du Corps.

La pastorale des vocations doit en premier lieu présenter la variété des vocations, dissiper les incompréhensions à leur sujet et mettre en valeur leur complémentarité dans l'Eglise. La variété n'engendre pas de confusion, mais, au contraire, met en valeur la particularité de chacune d'entre elles.

Chacun peut ainsi se réjouir de sa propre vocation tout en estimant celle des autres.

3. PRESENTER LA VIE RELIGIEUSE.

Les religieux sont les premiers à être responsables d'une juste compréhension de la spécificité de la vocation religieuse de la part des chrétiens en particulier, mais aussi dans la société.

La vie religieuse n'étant pas une théorie, mais une pratique, la meilleure présentation est celle qui permet d'en expérimenter la réalité vécue par un contact direct avec la vie fraternelle, l'apostolat, la prière, ...

Pour que la spécificité de la vie religieuse apparaisse plus clairement, il est bon de la mettre en contraste avec d'autres vocations en faisant participer à cette présentation des personnes représentant cette variété d'états de vie ; elles

peuvent mettre en valeur ce que représente la vie religieuse contemplée à partir de leur propre identité.

4. PRESENTER LA VIE RELIGIEUSE MARIANISTE.

Tout ce qui vient d'être dit s'applique à la vie religieuse marianiste.

Le charisme marianiste offre un chemin spécifique pour vivre la vie de baptisé. Il est basé sur plusieurs caractéristiques (l'imitation du Christ et le service de sa mission par l'alliance avec Marie, l'importance de la communauté, la foi, ...).

- Il s'incarne dans une diversité de vocations : laïc, consacrée séculière, religieuse laïc ou sacerdotale.
- Chaque vocation se comprend pleinement en relation aux autres et "en vue du bien de tous" (1Co 12,7).

La Famille marianiste nous permet de présenter, en même temps, la spécificité de la vie baptismale vécue selon ce charisme et la variété de vocations permettant de l'incarner, chacune dans la forme qui lui correspond. Pour cette raison, la collaboration avec les autres branches est très bénéfique à chacune d'entre elles.

La composition mixte est l'une des particularités fondamentales de la vie religieuse marianiste masculine. « Il n'y a qu'une seule vocation marianiste » (RV 12) qui s'incarne selon deux voies particulières : la vie consacrée laïque (frère) ou sacerdotale (prêtre), à égalité de droits et de devoirs (RV 12), au service d'une unique mission communautaire où ces deux voies s'inscrivent, de manière complémentaire, dans des secteurs préférentiels d'activité (Cf. RV 13). Dans ce premier temps, un candidat est appelé à découvrir, essentiellement par le contact direct avec les religieux et avec nos communautés, la richesse de ce "trait caractéristique" qui constitue "un trésor pour toute l'Eglise". C'est donc avant tout par l'observation et l'expérience vécue qu'il entrera un peu plus dans cette réalité. C'est aussi à ce point qu'il aura à accepter qu'un discernement effectif de son orientation personnelle (vers la vie consacrée laïque ou sacerdotale) ne pourra être réalisé rapidement, mais, plutôt, effectué beaucoup plus tard, dans la période de la demande des vœux perpétuels. L'accent dans cette première étape est mis sur la découverte de l'unicité de la vocation marianiste et de la diversité des manières de l'incarner. La réaction du candidat à cette particularité et à la méthode spécifique de discernement offre un critère important pour évaluer son idoneité à la vie marianiste. Comme le mentionne le Chapitre général de 2012 : "Est-il disposé à recevoir l'accompagnement et la formation, dans le choix et le déroulement de sa vocation (comme religieux laïc ou religieux prêtre) de la part des formateurs et des supérieurs qui en dernier ressort sont ceux qui auront à décider de son orientation personnelle à la vie religieuse laïque ou sacerdotale ?"⁹

La spécificité du charisme et de la vie religieuse marianiste se comprennent mieux en comparaison avec d'autres charismes. Pour cette raison, une partie de la pastorale vocationnelle peut être réalisée en collaboration avec d'autres congrégations religieuses. Il pourrait être aussi intéressant d'observer la diversité de liens qui relie chacune à sa famille spirituelle pour mettre en valeur combien déterminant est pour notre identité le lien spécifique que nous entretenons avec la Famille marianiste.

⁹ *Raviver le feu qui allume d'autre feux*, 22a-3.

REFLECHISSONS

Quand et comment pouvons-nous présenter la variété des vocations, la vocation religieuse et la vocation religieuse marianiste ? Que proposer, au-delà de la nécessaire théorie, pour en partager quelque chose de l'expérience vécue ? Comment être l'oreille qui aide à écouter les appels et la voix qui les répercute ?

5. UN SAIN EQUILIBRE

Bien situer la pastorale des vocations aide à la mettre en pratique sans réticence et sans excès ; elle peut alors se révéler comme une chance pour toute notre pastorale. Si nous prenons le temps d'y réfléchir attentivement, nous pouvons en recevoir les avantages et en éviter les dangers, nous étant libérés aussi bien des craintes inhibitrices que du péril des excès.

Ce que nous ne voulons pas, c'est de construire une pastorale qui serait tout entière au service de la pastorale de la vocation marianiste. Ce serait, en définitive, une tricherie qui pourrait facilement se convertir en manipulation, contraire à l'intérêt des personnes.

Par contre, nous nous réjouissons que la pastorale des vocations offre une opportunité pour considérer toute la pastorale dans sa dimension vocationnelle, chacun étant invité à considérer sa vie comme réponse aux appels qu'il reçoit et, plus profondément, à l'appel central de sa vie qu'il peut considérer comme étant sa vocation. C'est alors une chance que nous offrons à chacun pour mieux orienter sa vie avec liberté et responsabilité, comprenant qu'une existence humaine est toujours une expérience d'appel et de réponse.

Les médiations humaines jouent un grand rôle dans cette prise de conscience. Nous ne devons pas dédaigner les formes intermédiaires de cet appel qui invitent chacun à répondre à sa conscience, aux nécessités du monde et de la dignité humaine, à l'appel à une vie moralement plus élevée. Pour les chrétiens, l'enjeu est d'apprendre à découvrir l'appel de Dieu présent au cœur de toute vie humaine, qu'il se manifeste directement ou en usant de médiations ; il s'agit encore d'identifier l'appel en découvrant Celui qui en est l'auteur.

Cette compréhension de "la vie comme vocation" semble recevable par tous et offre un correctif à une conception autoréférentielle de la vie. La rencontre européenne des vocations de 1998 le synthétisait dans une belle formule : "La vocation de toute pastorale est la pastorale des vocations".

IV) TROISIEME CHAMP D'ACTION : PRIER, APPELER, ACCOMPAGNER ET DISCERNER**PROPOSITION :**

Mener notre activité vocationnelle selon quatre axes : prier, appeler, accompagner et discerner.

Quatre secteurs principaux s'ouvrent à notre action. Prenons le temps de les évoquer l'une après l'autre.

1. PRIER

La prière est un élément important de la pastorale des vocations. Elle répond à la demande expresse du Christ : "La moisson est abondante, mais les ouvriers peu

nombreux ; priez donc le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa moisson." (Mt 9,37-38).

Une prière évangélique. La prière est un signe d'espérance en l'action de Dieu et en la capacité de l'homme d'y répondre ; elle ne peut donc être une activité inspirée par l'angoisse des lendemains incertains. Elle est plutôt un temps pour laisser Dieu nous transformer pour savoir appeler selon son désir et à sa manière, pour que son Règne vienne et que sa volonté soit faite.

Elle ne peut être une manière de se décharger sur Dieu de ce qui nous revient ; au contraire, la prière engage celui qui la prononce à réaliser sa part pour que ce qu'il demande soit possible.

Seul ou en groupe. La prière peut être individuelle ou collective ; elle peut aussi être associée à des démarches spécifiques (jeûne, pèlerinage, ...). L'offrande des difficultés et des souffrances a un prix particulier et il est important d'exprimer notre reconnaissance et nos encouragements à nos frères aînés ou malades pour leur importante collaboration.

Nous pouvons aussi inviter d'autres à prier avec nous, partageant ainsi avec eux notre conviction que Dieu continue à appeler. Les Laïcs sont souvent très disponibles à cela. Il y a de belles initiatives chez nous ou autour de nous (cf. les Monastères invisibles, En-redate, ...).

Outils. Il est bon de pouvoir bénéficier d'outils pour soutenir la prière : une prière commune bien éditée, des intentions, un bulletin électronique, une page facebook, ... Les contacts réguliers encouragent à poursuivre l'engagement.

REFLECHISSONS :

Que faisons-nous, ou que pourrions-nous faire, pour soutenir et encourager une prière évangélique pour les vocations, parmi les frères, en Famille marianiste, avec d'autres chrétiens ?

2. APPELER

Si la vie chrétienne est la réponse à un appel de Dieu, alors nous touchons à une réalité constitutive de notre identité. La pastorale aide chacun à répondre à cet appel dans sa vie, avec ses caractéristiques.

2.1. D'un appel à l'autre

Les interpellations de la vie quotidienne préparent la réponse aux appels plus déterminants de la vie, ceux qui engagent à long terme. Chaque choix est une part d'une réponse donnée peu à peu, en fonction de mon environnement, éclairé par ma conscience et par Dieu. La vie humaine est une succession continuelle de choix, les plus importants prenant appui sur les choix plus ponctuels, ou les provoquant. Aider à prendre conscience des choix quotidiens et de leurs conséquences, puis aller progressivement vers des choix plus définitifs est une part de la pastorale vocationnelle. Former la volonté et la conscience morale sont deux moyens d'y aider.

Quelques moyens pouvant y aider :

- Mener une réflexion sur l'importance des choix dans la vie.
- Proposer des activités favorisant l'engagement et la fidélité, la générosité, le sens du service, le courage, l'ouverture aux autres, ...

- activités caritatives ou de service
- engagements chrétiens : groupe, mouvement,
- des temps d'écoute et de rencontre de Dieu ... célébrations, temps de prière, partages sur la Parole de Dieu, ...

Inviter les jeunes à choisir puis assumer des responsabilités à la hauteur de leurs capacités et dans tous les domaines possibles. Le dialogue précédant le choix, les motivations qui sont données – avant tout le service des autres ou de Dieu, plus qu'une valorisation personnelle –, la relecture de la pratique, sont autant de moyens d'amener une réflexion sur les motivations de vie et d'engagement.

La prise de responsabilité dans le domaine religieux fait percevoir le rôle irremplaçable de chacun dans ce domaine pour aider d'autres à connaître Dieu et le suivre, en réponse à l'appel missionnaire du Christ adressé à tous ses disciples. L'accompagnement de cette responsabilité est important.

2.2. Le témoignage et non le prosélytisme

"L'Église ne grandit pas par prosélytisme, mais par attraction", comme le rappelle le Pape François citant Benoît XVI.¹⁰ Comment vivons-nous notre propre vocation personnellement et communautairement ? Est-ce bien la vie religieuse que nous vivons ? Notre vie et notre mission sont-elles conformes à l'esprit de nos origines ? La présence de Dieu est-elle manifeste au milieu de nous ? Sommes-nous visibles et accessibles en tant que religieux et en tant que communauté ? Quelle est notre relation à ceux qui nous entourent ? Donnons-nous le témoignage de la joie ?

Chaque frère a un rôle à jouer, chaque vie est le témoignage du don reçu au travers de l'appel de Dieu. Les frères peuvent attester de la joie d'une longue fidélité, à contre-courant des tendances d'aujourd'hui.

Ce témoignage couvre les grands domaines de notre vie qui peuvent être autant d'interpellations :

- par la présence manifeste du Christ et de Marie,
- par un style de vie marqué par la chasteté, la pauvreté et l'obéissance,
- par la vie fraternelle,
- par la prière,
- par la réalisation de la mission partout où il nous dira d'aller, particulièrement auprès des jeunes et des pauvres,
- avec et au sein d'une famille spirituelle diversifiée.

Tout cela entre donc également dans notre témoignage.

2.3. L'appel à la consécration totale

Les responsabilités assumées, leur relecture, le témoignage de la communauté peuvent permettre d'inviter certains à se poser directement la question du projet de Dieu sur leur vie.

Cela peut se faire de manière individuelle, quand les circonstances s'y prêtent, cela doit être aussi proposé sous une forme plus collective de temps spécifiques de découverte de la vie religieuse et de discernement :

- des temps de contact avec la vie religieuse, avec des témoins,

¹⁰ PAPE FRANÇOIS, *Lettre apostolique à tous les consacrés*, 2014, II.1.

- la rencontre avec la communauté : repas, prières, portes ouvertes, visites, séjours, expériences "viens et vois" ...
- temps de réflexion et de discernement,
- ...

2.4. Destinataires

A qui transmettre des appels ?

Toute vie étant vocation, tous sont susceptibles d'être destinataires de cette attention pastorale, sous une forme ou l'autre. La question serait de trouver une forme adaptée à chacun et à chaque situation.

Quand se pose la question d'un appel à une vocation plus spécifique, et à celle de la vie religieuse, le cercle se restreint nécessairement.

Cependant, il serait utile de nous demander si nous ne péchons pas par défaut : ne mettons-nous pas des limites excessives à la grâce de Dieu ? Notre sélection ne repose-t-elle pas plus sur des considérations humaines que spirituelles ? Des enquêtes révèlent que le nombre de jeunes qui ont envisagé à un moment la vie religieuse est supérieur à ce que nous pourrions croire. Dieu ne choisit-il pas souvent ceux auxquels nous n'aurions pas pensé ? N'est-il pas venu appeler les pêcheurs et non les justes ? N'a-t-il pas parfois appelé jusqu'à des non croyants ou des membres d'autres religions ? Aurions-nous invité les 12 apôtres, ou Saul de Tarse, à un discernement vocationnel ? Ne devrions-nous pas proposer plus largement à des jeunes des pas supplémentaires d'engagement et de discernement ?

Parfois, nous pouvons aussi pécher (et pêcher !) par excès. Nous sommes prêts à accueillir tout le monde avec très peu d'exigence et de discernement. Être un brave garçon avec de bonnes qualités (intelligence, gentillesse, dévouement, efficacité, culture, ...) n'est pas gage de vocation. Accueillir dans la vie religieuse quelqu'un qui n'est pas fait pour cela est une injustice vis-à-vis de cette personne qui ne sera pas heureuse, et vis-à-vis de la congrégation qui y perdra une part de sa vigueur.

Notre pastorale doit permettre à chacun de répondre à sa vocation et à tous ceux que Dieu appelle à la vie religieuse d'entendre cet appel et d'y répondre. Tous, c'est-à-dire "ni plus", faisant preuve de rigueur et de discernement ; "ni moins", sans mettre de limite préalable à la grâce de Dieu.

2.5. Un terrain de prédilection : les lieux de présence de la Société de Marie et de la Famille marianiste

Ce qui a été dit jusqu'à présent met facilement en évidence l'avantage de s'adresser en priorité à ceux qui nous sont les plus proches et ont le plus de possibilités de bien connaître l'identité marianiste : le charisme, l'esprit, la vie, l'apostolat. Quand ce contact se produit avec les religieux, s'y ajoute alors la connaissance directe de la vie religieuse marianiste ; le contact avec une autre branche offre aussi beaucoup de possibilités. C'est le chemin le plus naturel et normal pour faire comprendre et apprécier ce que nous sommes et faisons. Une très grande proportion de ceux qui sont devenus religieux au cours de nos deux siècles d'existence a eu une telle expérience. Cela semble dire que Dieu, lui aussi, emprunte volontiers ce chemin pour faire découvrir à un jeune sa vocation.

Nos œuvres et nos lieux de présence et de visibilité habituels sont ceux qui nous permettent de travailler aux conditions de possibilité de germination et de

croissance d'une vocation marianiste (Voir ci-dessus, chap. II). C'est également là qu'il nous sera le plus aisé de faire connaître la vie religieuse marianiste (Voir ci-dessus, chap. III) ; cela correspond aussi à l'invitation du Pape François à appeler plus par contagion que par prosélytisme. Parce qu'il est possible de tirer profit de la durée et de la répétition, ces lieux offrent la possibilité d'un lent enracinement de l'appel et de la réponse qui y est donnée.

C'est toujours avec étonnement que l'on peut constater que la pastorale des vocations de beaucoup d'Unités ignore en grande partie ce terrain privilégié : nos œuvres apostoliques et les lieux de présence effective d'une des branches de la Famille marianiste. Il n'est pas rare d'y constater qu'aucune forme de pastorale vocationnelle n'y est faite. Tous les plans de pastorale vocationnelle des Unités doivent mentionner en tout premier ce qui sera fait dans ces œuvres et dans ces lieux. Nous pouvons nous souvenir de ce que dit notre Règle concernant le choix des œuvres : « notre préférence va aux œuvres susceptibles de former des apôtres, d'éveiller des vocations religieuses et dans lesquelles notre composition mixte et le caractère communautaire de notre apostolat puissent porter tous leurs fruits » (RV 73).

2.6. La pastorale des vocations hors de nos œuvres ou des lieux de présence de la Famille marianiste

Cette activité n'est cependant pas à exclure, avant tout parce que Dieu appelle sans mettre de frontières ou de limites, mais en étant conscient de l'inconvénient de ne pas bénéficier des avantages décrits dans la section antérieure (Cf. 2.5) et en cherchant donc à compenser intentionnellement ce désavantage. Le recrutement de candidats lointains peut rendre plus difficile une bonne compréhension de la nature de la vie religieuse et de la vie religieuse marianiste. La composition mixte risque d'en souffrir si la seule référence antérieure solide est celle du clergé diocésain, son style de vie et de mission, aussi admirables qu'ils puissent être.

L'accompagnement de candidats qui n'ont pas eu de contact antérieur avec nos œuvres, nos communautés ou avec la Famille marianiste, et dont la connaissance de la vie religieuse est parfois trop superficielle, demande d'élaborer un parcours spécifique pour leur permettre une compréhension suffisante de ces différents aspects déficitaires antérieurement (par exemple par des contacts plus prolongés avec nos communautés ou nos œuvres, des stages, un contact avec d'autres communautés religieuses, non marianistes, pour ceux qui sont éloignés de nos implantations, etc ...).

REFLECHISSONS :

Comment pouvons-nous transmettre l'appel : comment le faire, et comment ne pas le faire, dans nos œuvres et en dehors de nos œuvres ? Quels sont les moyens et les occasions de faire percevoir chaque existence comme une vie appelée à donner une réponse ? Comment rendre compréhensible et désirable notre vie religieuse ? Quels projets concrets pouvons-nous mener et avec qui ? Quelle collaboration envisager avec les autres branches de la Famille marianiste ?

3. ACCOMPAGNER

Celui qui reçoit l'appel de Dieu doit apprendre à l'accueillir et le comprendre. Le premier moyen pour l'aider est de l'accompagner. L'exemple bien connu de la vocation du jeune

Samuel (1S 3) montre combien il est important que celui qui croit percevoir l'appel de Dieu trouve à ses côtés un sage pour l'éclairer sur cette route. C'est vrai au début, mais également tout au long de la vie : l'accompagnement aide à demeurer attentif et fidèle.

L'écoute extérieure de l'accompagnateur aide le cheminant à :

- clarifier ce qu'il perçoit en l'exprimant
- reconnaître, par son intermédiaire, qu'une vocation n'est jamais une affaire uniquement personnelle mais qu'elle se définit sous le regard et avec l'approbation de l'Eglise,
- accueillir, au travers de ce dialogue et de cette écoute commune, les défis personnels qui naissent de cet appel (conversions, maturations, décisions, engagements, ...)

Divers types d'accompagnement sont possibles :

- dans la vie quotidienne, par l'attention aux signes de l'action de Dieu dans les cœurs : signes d'intérêt ou de curiosité, interrogations profondes, aspirations à la générosité, ... Cette attention permet d'identifier ceux qui peuvent être intéressés par une réflexion plus approfondie
- auprès de ceux qui en ont manifesté l'intérêt (spontanément ou à notre demande), par un dialogue personnel et régulier ou au travers de temps de réflexion collectifs.
- un discernement progressif pour ceux qui ont perçu en eux un possible appel de Dieu. Cela sera l'objet de la section suivante.

Susciter les occasions favorables :

- la politique de la porte ouverte : celle pratiquée par le père Chaminade au temps des congrégations de Bordeaux ("Il faut être toujours chez soi, la porte ouverte à tous venants, tout entier à chacun comme si l'on n'avait que son affaire" EP I.154 [22].)
- rencontres informelles, activités de groupes, d'équipes (sportives ou autres ...), d'associations ou de mouvements, camps, chantiers, ... Le temps consacré à ce style d'activité est extrêmement important d'un point de vue éducatif et vocationnel.
- accueil communautaire : ce lien collectif complète et facilite l'accompagnement individuel. Il combine les occasions informelles et les temps spécifiques, brefs ou prolongés, du style des rencontres "viens et vois". La méconnaissance de notre vie réelle est l'un des obstacles à la pastorale des vocations.
- partage d'activités missionnaires dans lesquels les jeunes sont invités à prendre des responsabilités croissantes.

Retraites

- Parce que Dieu est celui qui appelle, les retraites sont des moments importants pour cette pastorale.

Comme mentionné dans la section antérieure, l'accompagnement des candidats n'ayant pas eu de contact prolongé avec nous nécessite une attention particulière qu'il convient

de traduire en des propositions spécifiques d'accompagnement. Une vocation qui n'a pas eu le temps de s'enraciner avant d'entreprendre le parcours de formation peut s'en trouver durablement fragilisée.

4. DISCERNER

C'est un autre moyen pour aider à accueillir et comprendre l'appel de Dieu. Le discernement est exercé tout à la fois par l'appelé et par l'accompagnateur, en dialogue. L'accompagnateur y contribue en vue d'aider le candidat, mais aussi comme un service de la congrégation.

Jésus lui-même a joué ce rôle, réagissant de manières variées, posant des exigences acceptées ou non (Lc 9,57-59 ; Mt 10,16-22), proposant une nouvelle orientation de vie (Mc 5,18-19) ou appelant à sa suite qui en avait manifesté le désir ou non (Jn 1,38-39.42 ; Mt 9,9 ; Jn 1,43).

Le discernement se base en partie sur des critères externes : attitudes, sociabilité, cohérence, stabilité, transparence, sens de la responsabilité, ... Pour cela, il est bon de connaître l'aspirant dans des situations réelles de la vie. Certains contextes sont très révélateurs de la personnalité : le sport collectif, le travail manuel en équipe, la vie de groupe (comme membre ou animateur), le contact des malades ou des pauvres, ... Dans ce cadre, le candidat peut mieux se connaître et être connu. Pour cela, il peut être nécessaire de susciter ces occasions pour faciliter le discernement.

Le discernement se base aussi sur l'écoute intérieure de Dieu et la relecture des événements de la vie. Le candidat a besoin d'être encouragé dans sa vie de prière, l'écoute de la Parole de Dieu, la fréquentation des sacrements et l'insertion dans une communauté chrétienne stable, en particulier dans une paroisse. Le dialogue avec un accompagnateur l'aide à accueillir et comprendre ce qui s'y passe ainsi que dans sa vie.

Il est souhaitable que l'Unité établisse une grille de discernement pour mettre en valeur les points importants d'attention de la part de l'accompagnateur.

Le discernement de la vocation d'un candidat cherche la **réponse à trois questions** : y a-t-il vocation à une vie consacrée à Dieu ? y a-t-il vocation à la vie religieuse ? y a-t-il vocation à la vie religieuse marianiste ? Ces trois questions ont un ordre logique puisqu'une réponse négative à la première détermine les deux autres. Il est important d'être attentif aux réalités de la vie chrétienne de base d'un candidat, à sa relation avec le Christ, avec Marie, à sa fréquentation de l'Eglise.

Mais elles sont aussi simultanées puisque les signes de l'appel à la vie religieuse et à la vie religieuse marianiste pourront se révéler ou non tout au long du parcours.

Cette étape est décrite de manière très précise dans le *Guide de formation de la Société de Marie*, nos 56 à 67 (finalité, signes, contenus, moyens, activités, responsables, orientations). Les nos 68 à 71 présentent aussi des critères pour l'admission au Prénoviciat et permettent ainsi une bonne connexion entre les deux équipes de responsables et entre les deux étapes, premier discernement et Prénoviciat, ce qui est essentiel pour la réussite de l'une comme de l'autre. Chacun est donc invité à se reporter à ce document pour la tâche d'accompagnement et de discernement personnel.

Parce que l'appel ne trouve pas son origine dans le candidat lui-même mais dans l'interpellation qu'il reçoit de Dieu, il n'est pas rare que se manifestent toutes sortes de résistances à cet appel, sous la forme d'un non total ou de toutes sortes de compromis. Il est important d'en être conscient pour savoir discerner dans ces résistances les signes d'une vocation et non pas son absence. Les récits d'appels relatés dans la Bible font fréquemment mention de telles difficultés ; ils peuvent aider l'accompagnateur à affiner

son discernement sur ce point. Pour cette raison, une part importante de la pastorale vocationnelle et de l'accompagnement personnel consiste à faciliter la liberté de la réponse du candidat face aux entraves extérieures ou intérieures qui se présentent à lui. Les obstacles décrits par notre Fondateur à propos des vertus de purification dans sa Méthode des vertus et ses propositions pour y répondre peuvent offrir des éléments intéressants pour l'accompagnement de telles difficultés.

REFLECHISSONS :

Quelles sont nos compétences pour accompagner et discerner les vocations ?

Comment former et qui ?

Notre Unité possède-t-elle des critères clairs pour orienter cet accompagnement?

Quel lien établir avec les autres niveaux de formation, en particulier celui du Prénoviciat ?

V) LES ACTEURS

PROPOSITION :

Engager le plus grand nombre possible de personnes dans cette pastorale, selon une vision commune et en veillant à une judicieuse répartition de l'apport de chacun.

Les acteurs de la pastorale des vocations sont variés et interviennent de manière différenciée. Cette diversité est une force, mais elle suppose une bonne coordination et une vision commune.

Ici sont décrits très rapidement les acteurs possibles de cette pastorale. Il serait très utile qu'en chaque Unité et en chaque lieu soit réfléchi la manière de faire cette répartition des responsabilités pour que le plus grand nombre puisse être associé et s'intéresser à cette activité et que chacun ait sa place juste.

1. Tous

Potentiellement, tous sont concernés par la pastorale des vocations : tous ceux qui sont en contact avec elle et apprécient son projet, ses réalisations et ses fruits. Tous peuvent encourager, valoriser, prier. Tous peuvent approfondir leur propre expérience de vie comme réponse à un appel et favoriser cette attitude chez les autres. Tous peuvent améliorer le contexte humain et religieux pour qu'il devienne plus ouvert à certaines valeurs humaines et à la présence de Dieu. Tous peuvent valoriser une vocation de consécration à Dieu et encourager ceux qui en manifestent le désir.

Certaines de ces attitudes peuvent être développées par toute personne de bonne volonté, au-delà même de ses options de foi, ou même par des membres d'autres religions qui accepteraient cette collaboration avec sincérité.

2. CEUX QUI COLLABORENT AVEC NOUS POUR LA MISSION

Cette collaboration leur donne une compétence et un intérêt particulier pour travailler avec nous à cette tâche. Curieusement, c'est un domaine dans lequel nous sollicitons très rarement leur coopération. On remarque que beaucoup de personnes souhaitent un renforcement de la présence des religieux, mais presque tous pensent que l'activité vocationnelle est domaine réservé de ces derniers ; les détromper et les engager à y travailler avec nous serait un grand progrès.

3. LA FAMILLE MARIANISTE

Il n'est plus possible aujourd'hui d'engager une pastorale des vocations qui ne soit pas au moins en partie pensée avec la Famille marianiste.

C'est dans ce contexte que notre vocation devient compréhensible et originale : nous sommes religieux marianistes au sein d'une Famille dans laquelle les liens qui nous unissent sont agencés autrement que dans d'autres familles spirituelles. C'est une part de notre identité que nous ne pouvons pas occulter sans déformer ce que nous sommes. La croissance de chacune des branches est la meilleure garantie du dynamisme des autres branches.

Nous sommes ensemble responsables de cette tâche et de tout ce qui la favorise, les uns avec les autres et les uns pour les autres. Nous avons besoin d'y réfléchir et de trouver des activités communes, de présenter chaque vocation à l'intérieur de la famille marianiste comme quatre chemins différents mais unis pour répondre à l'appel premier du baptême.

4. LES RELIGIEUX

Tous doivent, sans aucune exception y travailler. Notre Règle nous fait un devoir de mettre à profit toutes les occasions pour répandre notre charisme (RV 5.4), en particulier en favorisant le développement des autres branches (RV 5.6 ; 1.1 – 1.3), mais aussi en formant de nouvelles vocations religieuses (RV 73 ; 5.7 ; 5.23).

Pour cela tous doivent s'imprégner de la vision pastorale et vocationnelle de leur Unité et s'y associer chacun selon ses capacités.

Le témoignage de la communauté, sa ferveur religieuse et missionnaire, son ouverture et son accueil, sa joie sont les premiers éléments de la pastorale vocationnelle ; ce témoignage s'appuie sur celui de chaque frère. C'est ainsi que la pastorale peut se faire par attraction et non par prosélytisme. C'est la présence manifeste de Dieu au sein de sa vie et de son activité qui, plus que toute autre chose, rend une communauté attirante, quelque soit son âge moyen¹¹, mais aussi la capacité d'unir dans une même vie fraternelle une diversité d'âges, de tempéraments, de nations ou de cultures. Ne cherchons pas à correspondre aux critères mondains qui ne louent que la jeunesse, la puissance et les commodités de vie : à la suite de son maître, la vie religieuse suit une toute autre voie.

En tout cela, la congrégation doit pouvoir témoigner, par la vie de ses membres, qu'elle est capable d'offrir un cadre qui permette en réalité d'écouter Dieu et de répondre à son appel et que, pour reprendre une expression du Père Chaminade lui-même, la Société de Marie est capable non seulement "d'élever chacun de ses membres à la perfection évangélique"¹² et de "présenter le spectacle d'un peuple de saints"¹³, mais encore de faire servir notre vie au bien humain et spirituel du plus grand nombre¹⁴.

5. LA COMMISSION DES VOCATIONS DE L'UNITE

Elle est l'élément moteur de la pastorale. Elle en définit le plan, le programme, les activités ; c'est sa responsabilité première. Elle les fait connaître aux frères et à tous qui sont associés à cette pastorale. Elle dynamise et coordonne l'action qu'elle peut mener elle-même ou déléguer à d'autres. Elle travaille à intégrer le plus grand nombre de personnes dans cette pastorale et veille à une répartition adaptée des tâches entre eux.

¹¹ Cf. RV 34-38; 59 ; *Raviver le feu qui allume d'autres feux*, 31 d : "Le témoignage d'une longue vie de joyeuse fidélité est un atout enviable pour notre pastorale des vocations".

¹² Constitutions de 1839, art. 1.

¹³ CHAMINADE Guillaume-Joseph, Lettre II-388 à Pierre-Bienvenu Noailles, 15 février 1826.

¹⁴ Ce que le Père Chaminade exprime dans l'objectif "de travailler au salut des âmes" (*Constitutions de 1839*, art. 1).

Il est bon qu'elle ne comporte pas uniquement des jeunes frères et qu'elle collabore avec les autres branches.

Elle s'appuie sur des délégués locaux, ou, parfois ce sont ces délégués qui la composent.

6. LE RESPONSABLE DES VOCATIONS DE L'UNITÉ

Il est nommé par le Supérieur de l'Unité. La durée de son mandat et ses responsabilités doivent être clairement établies. Il est souhaitable que les changements de responsables ne soient pas trop fréquents afin d'assurer une certaine stabilité à cette pastorale.

Du fait de sa responsabilité il a besoin de posséder une bonne compréhension de la nature de la vocation, de la spécificité de la vocation religieuse marianiste et de la pédagogie de formation de la congrégation. Des notions de base d'accompagnement personnel lui ont très utiles.

Il coordonne la commission des vocations de l'Unité et supervise toutes les activités vocationnelles en conformité avec le plan de pastorale vocationnelle de l'Unité. Il est aussi attentif à la sélection et à la formation de ceux qui ont à accompagner les candidats. Il se concerta régulièrement avec le responsable du Prénoviciat et il travaille en étroite collaboration avec l'assistant de Zèle de l'Unité qui l'oriente dans sa tâche et veille à sa formation.

Il présente au Conseil de l'Unité, au moins une fois l'an, et au Chapitre, un bilan des activités écoulées et les prévisions d'activités futures. Il s'inspire de leurs orientations.

Il est en contact avec les organismes intercongrégationnels ou avec les instances nationales de pastorale vocationnelle et, si nécessaire, il y représente la congrégation. Grâce à ces contacts il facilite la collaboration de son Unité avec ces différentes instances, avec les diocèses et les autres congrégations.

Il est en contact avec les responsables des autres branches marianistes, ou avec leur responsable des vocations, s'ils en ont un, pour faciliter les projets de collaboration à la pastorale vocationnelle. S'il existe, il est membre du conseil de pastorale vocationnelle de la Famille marianiste du lieu.

Il a besoin d'avoir une connaissance personnelle de tous les candidats qui sont effectivement engagés dans une démarche de réflexion avec la congrégation. Il est celui qui présente au Conseil de l'Unité les candidats au Prénoviciat en leur remettant un dossier leur permettant d'être éclairés dans leur décision. Sa commission et lui-même y expriment clairement leur opinion.

Il est important que le responsable soit libéré en proportion de sa tâche.

7. LE CONSEIL DE L'UNITÉ ET LE CHAPITRE

Le conseil est en dialogue constant avec le responsable des vocations car il est essentiel qu'il y ait une grande communion de vues entre eux. Ce dialogue s'établit surtout avec l'assistant de Zèle qui supervise ses activités et en informe le Conseil.

Le Supérieur de l'Unité nomme le responsable des vocations de l'Unité correspondante.

Il est bon qu'à chaque chapitre soit communiqué un rapport des activités vocationnelles, si possible en présence du responsable. Le Chapitre peut orienter la tâche du responsable et de la commission et encourager la collaboration de l'ensemble des frères de l'Unité.

8. LA COLLABORATION AVEC D'AUTRES INSTITUTS ET AVEC D'AUTRES UNITES MARIANISTES

La pastorale des vocations est un terrain de **collaboration entre instituts religieux**. Il est possible de travailler ensemble pour faire connaître la vie religieuse, pour promouvoir sa place dans l'Eglise et la société, pour certaines étapes de discernement, pour mettre en valeur la variété des charismes, pour offrir certaines expériences spirituelles ou apostoliques aux candidats, pour la formation des acteurs de la pastorale vocationnelle.

Il est inutile de faire seul ce que nous pourrions faire mieux à plusieurs. Cette collaboration peut naître d'initiatives locales ou sous l'effet d'une coordination nationale.

La dimension internationale est très présente dans la culture d'aujourd'hui, en particulier chez les jeunes. L'internationalité de notre congrégation constitue une part significative de notre identité et devrait jouer un rôle croissant dans notre pastorale des vocations. De multiples collaborations sont possibles pour réaliser ensemble certaines étapes de la pastorale, pour offrir certaines expériences de vie ou de discernement. La collaboration peut commencer à se réaliser entre unités voisines et s'étendre à toute une Zone. Chaque Zone devrait échanger au moins annuellement sur ce thème pour se stimuler dans cette tâche, apprendre des initiatives des autres et organiser ensemble certains projets ; certains d'entre eux peuvent faire partie des projets placés sous la responsabilité de la Zone quand il s'avère que c'est à ce niveau qu'ils pourraient connaître leur meilleur développement. Certains rassemblements comme les Journées Mondiales de la Jeunesse offrent de bonnes possibilités de collaboration.

Certaines Unités n'ont plus assez de dynamisme pour assurer une pastorale des jeunes et des vocations consistante, cette collaboration avec d'autres Unités peut leur donner un nouveau souffle. Quand une Unité ne peut plus accueillir ou accompagner de candidats, elle peut continuer une pastorale des vocations au sein d'une structure plus vaste qui serait celle qui accueillerait ou accompagnerait les candidats ; il serait alors nécessaire d'en définir l'itinéraire vocationnel et formatif. Un candidat peut être invité à intégrer la vie marianiste dans une autre Unité, selon un accord établi préalablement. Pour cette raison, aucun religieux et aucune communauté ne peuvent se sentir inutile pour la pastorale des vocations.

REFLECHISSONS :

Qui est effectivement engagé dans la pastorale des vocations et comment pouvons nous élargir le groupe de ceux qui y travaillent ? Quelle responsabilité confier à chacun pour une harmonie d'ensemble ? Ceux qui sont destinés à accompagner les candidats nécessitent-ils un supplément de formation ?

VI) UNE ACTION TOUJOURS NOUVELLE

Travailler pour les vocations, c'est se confronter avec la créativité infinie de Dieu, sa capacité de renouvellement et d'innovation au sein du charisme qu'il a suscité. La pastorale des vocations ne peut jamais être une simple répétition ou une œuvre de préservation de sécurités passées ; elle ne se lasse jamais non plus de reprendre une tâche toujours neuve, à cause de Celui qui en est la source. Même si sa foi et son espérance peuvent être mise à l'épreuve par la difficulté de sa tâche, un acteur de cette pastorale ne peut jamais être désabusé ou triste puisqu'il est au service du Dieu de la vie. Même quand les candidats manquent, cette pastorale porte des fruits en permettant à tous de développer la conscience que Dieu appelle chacun et en invitant à l'écouter et à lui répondre avec fidélité.

Comme l'exprime le Pape François dans son exhortation *Evangelii Gaudium* (n^{os} 11-12) :

"Le Christ est « la Bonne Nouvelle éternelle » (Ap 14, 6), et il est « le même hier et aujourd'hui et pour les siècles » (He 13, 8), mais sa richesse et sa beauté sont inépuisables. Il est toujours jeune et source constante de nouveauté. (...) Il peut

toujours, avec sa nouveauté, renouveler notre vie et notre communauté, et même si la proposition chrétienne traverse des époques d'obscurité et de faiblesse ecclésiales, elle ne vieillit jamais. Jésus Christ peut aussi rompre les schémas ennuyeux dans lesquels nous prétendons l'enfermer et il nous surprend avec sa constante créativité divine. Chaque fois que nous cherchons à revenir à la source pour récupérer la fraîcheur originale de l'Évangile, surgissent de nouvelles voies, des méthodes créatives, d'autres formes d'expression, des signes plus éloquents, des paroles chargées de sens renouvelé pour le monde d'aujourd'hui. En réalité, toute évangélisation [comme toute pastorale des vocations] authentique est toujours « nouvelle »".

"Bien que cette mission nous demande un engagement généreux, ce serait une erreur de la comprendre comme une tâche personnelle héroïque, puisque l'œuvre est avant tout la sienne, au-delà de ce que nous pouvons découvrir et comprendre. (...) la primauté revient toujours à Dieu, qui a voulu nous appeler à collaborer avec lui et nous stimuler avec la force de son Esprit."

RESSOURCES SUPPLEMENTAIRES

1. TEXTES DU MAGISTERE SUR LA PASTORALE DES VOCATIONS

CONCILE VATICAN II

Perfectae Caritatis, Décret sur la vie religieuse, 1965 : 24, Les vocations religieuses.

"Les prêtres et les éducateurs chrétiens doivent faire de sérieux efforts pour donner, à proportion des besoins de l'Église, un nouvel essor aux vocations religieuses choisies avec soin et discernement. Même dans la prédication ordinaire, on traitera plus souvent des conseils évangéliques et du choix de l'état religieux. Dans l'éducation chrétienne de leurs enfants, les parents doivent s'efforcer de cultiver et de protéger en leurs cœurs la vocation religieuse.

Il est permis aux instituts de se faire connaître pour susciter des vocations et de chercher des candidats, pourvu qu'ils le fassent avec la prudence requise et en observant les normes établies par le Saint-Siège et l'Ordinaire du lieu.

Cependant, les religieux se rappelleront que l'exemple de leur propre vie constitue la meilleure recommandation de leurs instituts et l'invitation la plus efficace à embrasser la vie religieuse."

Lumen Gentium, Constitution dogmatique sur l'Église, 1964 : 11 ; 32 ; 44.

11. (...) "Il faut que par la parole et par l'exemple, dans cette sorte d'Église qu'est le foyer, les parents soient pour leurs enfants les premiers hérauts de la foi, au service de la vocation propre de chacun et tout spécialement de la vocation sacrée."

32. Diversité des vocations et appel commun à la sainteté.

(...) "Si donc, dans l'Église, tous ne marchent pas par le même chemin, tous, cependant, sont appelés à la sainteté et ont reçu une foi qui les rends égaux dans la justice du Christ (*cf. 2 P 1, 1*). Même si certains, par la volonté du Christ, sont institués docteurs, dispensateurs des mystères et pasteurs pour le bien des autres, cependant, quant à la dignité et à l'activité commune à tous les fidèles dans l'édification du Corps du Christ, il règne entre tous une véritable égalité. Car la différence même que le Seigneur a mise entre les ministres sacrés et le reste du Peuple de Dieu comporte en soi union, étant donné que les pasteurs et les autres fidèles se trouvent liés les uns aux autres par une communauté de rapports, les pasteurs de l'Église qui suivent l'exemple du Seigneur étant au service les uns des autres et au service des autres fidèles, lesquels apportent de leur côté aux pasteurs et aux docteurs le concours joyeux de leur aide. Ainsi, dans la diversité même, tous rendent témoignage de l'admirable dignité qui règne dans le Corps du Christ : en effet, la diversité même des grâces, des ministères et des opérations contribue à

lier les fils de Dieu en un tout. Car « tout cela, c'est l'œuvre d'un seul et même Esprit » (1 Co 12, 11)." (...)

44. Nature et importance de l'état religieux dans l'Eglise.

PAPES

ST JEAN-PAUL II

- *Vita consecrata, Exhortation apostolique post-synodale sur la vie consacrée et sa mission dans l'Eglise et dans le monde*, 1996.
 - 31 : *Les rapports entre les différents états de vie du chrétien*
 - 32 : *La valeur particulière de la vie consacrée*
 - 64 : *Nouvel élan de la pastorale des vocations*
 - 105-107 ; 109 Appel aux pasteurs, aux jeunes, aux familles, aux consacrés
- Audience générale du 19 octobre 1994 : "La promotion des vocations à la vie consacrée"
- Messages pour la journée mondiale de prière pour les vocations,
 - 2001 : "La vie comme vocation", 14 septembre 2000.
 - 2004 : "Prions pour les vocations".

PAPE FRANÇOIS

Lettre apostolique à tous les consacrés à l'occasion de l'année de la vie consacrée, 2014.

II.1 Nous pouvons bien appliquer à la vie consacrée ce que j'ai écrit dans l'Exhortation apostolique *Evangelii gaudium*, en citant une homélie de Benoît XVI : « L'Église ne grandit pas par prosélytisme, mais par attraction » (n. 14). Oui, la vie consacrée ne grandit pas si nous organisons de belles campagnes vocationnelles, mais si les jeunes qui nous rencontrent se sentent attirés par nous, s'ils nous voient être des hommes et des femmes heureux ! De même, son efficacité apostolique ne dépend pas de l'efficacité ni de la puissance de ses moyens. C'est votre vie qui doit parler, une vie de laquelle transparaît la joie et la beauté de vivre l'Évangile et de suivre le Christ.

Evangelii Gaudium, Exhortation apostolique post-synodale sur l'annonce de l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui, 2013.

- 105-106 : Pastoral de la jeunesse ; faire des jeunes des protagonistes de l'évangélisation
- 107 : vocations et ferveur de la communauté ; motivations des candidats.
- 109 : "Les défis existent pour être relevés."

Amoris laetitia, Exhortation apostolique post-synodale sur l'amour dans la famille, 2016.

- Le mariage comme vocation (72 ; 85 ; 88 ; 211).

72. Le mariage est une vocation. (...) par conséquent, la décision de se marier et de fonder une famille doit être le fruit d'un discernement vocationnel.

85. "lorsqu'ils forment leurs enfants, ils édifient l'Église, et en le faisant, ils acceptent une vocation que Dieu leur propose."

88. "la vocation familiale son caractère unique et irremplaçable."

211. Que [les fiancés] assument le mariage comme une vocation

- La famille, lieu de transmission de la foi, d'apprentissage d'une attitude missionnaire (287, 289).

287. "le lieu où l'on enseigne à percevoir les raisons et la beauté de la foi, à prier et à servir le prochain."

289. "Les enfants qui grandissent dans des familles missionnaires deviennent souvent missionnaires, si les parents vivent cette mission de telle manière que les autres les sentent proches et affables, et que les enfants grandissent dans cette façon d'entrer en relation avec le monde, sans renoncer à leur foi et à leurs convictions."

Messages pour la journée mondiale de prière pour les vocations,

- 2014 : La vocation, témoignage de la vérité.
- 2015 : L'Exode, expérience fondamentale de la vocation.
"À la racine de chaque vocation chrétienne, il y a ce mouvement fondamental de l'expérience de foi : croire veut dire se laisser soi-même, sortir du confort et de la rigidité du moi pour centrer notre vie en Jésus Christ ; abandonner comme Abraham sa propre terre en se mettant en chemin avec confiance, sachant que Dieu indiquera la route vers la nouvelle terre."
- 2016 : L'Église, mère des vocations.

Au Chapitre général des Salésiens, 31 mars 2014 :

(...) La dimension vocationnelle est fondamentale. La vocation à la vie consacrée est parfois confondue avec un choix de volontariat, et cette vision déformée ne fait pas du bien aux Instituts [religieux]. (...) Il faut éviter dans tous les cas des visions partielles, pour ne pas susciter des réponses vocationnelles fragiles et soutenues par des motivations faibles. Les vocations apostoliques sont ordinairement le fruit d'une bonne pastorale des jeunes. Le soin des vocations réclame *des attentions particulières* : avant tout la prière, ensuite des activités appropriées, des parcours personnalisés, le courage de la proposition, l'accompagnement, l'implication des familles. La géographie vocationnelle a changé et est en train de changer ; cela signifie de nouvelles exigences pour la formation, l'accompagnement et le discernement. (...)

Autres messages :

- Messe avec les évêques, prêtres, religieux, Rio de Janeiro, 27 juillet 2013 : "Appelés par Dieu".
- Veillée de prière avec les jeunes des JMJ, Rio de Janeiro, 27 juillet 2013 : "Aujourd'hui aussi, le Seigneur appelle chacun de vous à le suivre dans son Église et à être missionnaire. ... le Seigneur vous appelle aujourd'hui !"
- Rencontre avec les volontaires des JMJ, 28 juillet 2013 : "Dieu appelle à des choix définitifs".
- Aux religieux et religieuses (dialogue) : 1^{er} février 2016 : discernement ; espérance ; prière.
- Aux participants du congrès international des jeunes consacrés, 17 septembre 2015 : Dangers de la « culture du provisoire »

CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE

Potissimum institutioni – Directives sur la formation dans les instituts religieux, 1990.

- "Les jeunes candidats à la vie religieuse et la pastorale des vocations" (86-89)

Congregavit nos in unum Christi amor – La vie fraternelle en communauté, 1994.

- 28. (...) Ce témoignage de la joie constitue un très grand don à la vie religieuse une grande force d'attraction, il est une source de nouvelles vocations et un soutien pour la persévérance. Il est très important d'entretenir cette joie dans la communauté religieuse ; le surmenage peut l'éteindre, le zèle excessif pour certaines causes peut la faire oublier, l'interrogation perpétuelle sur l'identité et sur l'avenir peut la ternir.

ŒUVRE PONTIFICALE POUR LES VOCATIONS ECCLESIASTIQUES [CONGREGATIONS POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE, LES EGLISES ORIENTALES, LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE],

In verbo tuo – De nouvelles vocations pour une nouvelle Europe, Actes du Congrès européen sur les vocations au sacerdoce et à la vie consacrée, 1998.¹⁵

2. DOCUMENTS MARIANISTES ACTUELS

Règle de la Société de Marie

En particulier, articles :

- 73 : préférence pour les œuvres pouvant éveiller des vocations religieuses.
- 5.7 : nos efforts pour perpétuer le charisme.
- 5.23 : soutien au développement des jeunes Eglises.
- 6.7 : responsabilité de chaque religieux et de chaque communauté.
- 6.8 : objectifs de la pastorale des vocations de chaque Unité.
- 6.9 : composantes nécessaire à cette pastorale.

Guide de formation de la Société de Marie, 1997

En particulier :

- Introduction (1-5).
- I. La formation marianiste en général (6-55).
- II. Etapes de la formation – 1. Premier discernement (56-71).

Chapitres généraux

- 1986, Perspectives pour une nouvelle étape, "VI – Vocations à la Société de Marie", nos 102-115.
- 1996, Porteurs d'Espérance, "Vocations et formation", nos 59-67.
- 2001, Envoyés par l'Esprit, "IV.1 – Vocations et formation", nos 38-41.
- 2012, Raviver le feu qui allume d'autres feux,
 - 16 d : un plan solide de pastorale des vocations.
 - 22-a 1 à 4 : pastorale des vocations et composition mixte.
 - 31 d : avec les frères âgés.

¹⁵ http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/ccsclife/documents/rc_con_ccsclife_doc_06011998_new-vocations_fr.html

P. David Fleming - Circulaire n° 5, du 12 septembre 1999 : *Les vocations religieuses marianistes de nos jours*.

Rencontre internationale des responsables marianistes des vocations (30 juin – 6 juillet 1999)

- "Raviver le don de Dieu pour le partager".

Famille marianiste : textes sur la collaboration pour la pastorale des vocations.

3. ECRITS DU PERE CHAMINADE

Notre Fondateur accorde une grande importance à la qualité des nouveaux membres de la congrégation. Il livre dans ses écrits un grand nombre de conseils pour aider au discernement. En voici une synthèse accompagnée de quelques-unes des citations les plus remarquables.

Les chiffres indiquent le numéro de la lettre puis, si nécessaire, le numéro du paragraphe ; **en gras**, ils renvoient aux citations placées à la suite de cette synthèse.

CONSEILS GENERAUX sur l'admission (216). Il est important de bien commencer, avec des premiers membres solides et fervents (**1289.3**).

EPROUVER LES VOCATIONS :

- par "des épreuves assez longues et suivies" (**728.4**) et un "examen rigoureux" (69 ; **76 ; 1184**), respectant le processus prévu (**1262.3.5-6**). Cela évite des erreurs funestes (**86**).
- Danger des admissions trop rapides (**108 ; 1262.3**), mais aussi d'une attente exagérée (1255).
- L'idéal est de vivre avec les candidats pour bien les connaître (**1224.2**).
- Epruver les vocations au sacerdoce (698).
- Respecter l'orientation de la vocation, sans la forcer sur d'autres voies (1232).

DISCERNER :

- s'il y a de grands indices de vocations (**76 ; 304 ; 728.3**) ;
- si la vocation est réellement inspirée par Dieu (632 ; 698 ; **716 ; 1049 ; 1206 ; 1274.11**), par une vraie foi en Jésus Christ (**728.3**). Le goût ou le désir personnel ne suffisent pas (698 ; 871) ; il faut examiner les dispositions intérieures et non l'apparence extérieure (**728.2**) ;
- la piété et les qualités naturelles – ne pas se contenter d'une vertu médiocre (**291**) – ; appuyées sur la foi (757 ; **1022**).
- le désir de se dépouiller de sa volonté propre pour suivre Dieu (**728.7&9**), de se convertir pour vivre les vœux (**923**) ;
- la confiance envers Marie (**923**) ;
- le zèle apostolique (**923**).
- Obstacles : mondanité (698) ; attachement excessif à la famille (728 ; 1266).

- Pour un candidat se préparant au sacerdoce, examiner sa théologie, "non pas seulement ce qu'il aurait appris, mais son jugement, son intelligence et sa facilité à apprendre" (618).
- L'examen des candidats, trois exemples : le noviciat d'Alsace à Ebersmunster (**728** ; S 1194d) ; Sainte-Anne à Bordeaux (**1274**) ; le Tiers-Ordre d'Auch des Filles de Marie (**1262** ; **1289**).

PRIER :

La moisson est grande ; PRIEZ LE MAITRE DE LA MOISSON d'envoyer des ouvriers : (**1209** ; **1274.14** ; 1275). Une nouvelle implantation nécessite des vocations du lieu (**1224**).

LE NOMBRE :

- Qu'il ne porte pas atteinte à la ferveur de l'Institut (**51**).
- Chercher la solidité plus que le nombre (**87**) ; et l'union des membres entre eux, et avec Jésus (**1289.7**).
- Ne pas craindre de renvoyer ; avec détermination (**185** ; 1184), mais aussi avec douceur (**216**).
- Accueillir les bons candidats sans craindre le manque de moyens financiers, de leur part (**236** ; **716** ; 794 ; **1274.12-13**) ou de la part de la congrégation (901 ; 950) ; faire confiance à la Providence (950).
- Les autorités religieuses ou civiles peuvent encourager le recrutement (399) ;
- mais aussi les candidats eux-mêmes (445).

AIDER LES CANDIDATS :

- à reconnaître les signes d'une vocation divine (**716**) ;
- à répondre activement à l'appel de Dieu (757 ; 950) ;
- à vaincre leurs faiblesses (921), et les tentations (1005 ; 1188) ; grâce à leur ouverture qui leur permet de discerner comment agir (**728.11** ; 1028) ;
- à comprendre les fruits reçus par eux et leur famille moyennant un sain détachement (1272).
- Les motiver pour le service du Christ et de Marie (**728.4**) dans la vie religieuse (927 ; 1190).
- Leur être toujours accueillant et aimant (962).
- Une formation austère et pauvre favorise la persévérance (950).

CONSEILS AUX CANDIDATS :

- en vue de discerner (142).
- Se décider pour la vie religieuse avec courage et fermeté (164 ; 179) ;
- dans une relation juste avec les parents : respect (395), et liberté (944).
- Se laisser guider : (307 ; 319) ; la congrégation les accompagne (388).
- Lutter contre les tentations d'abandon (384) ; aimer davantage Marie (445). Se déterminer selon la foi et non selon la nature (384).

FIDELITE DES RELIGIEUX AUX ENGAGEMENTS DE LEUR VOCATION :

- Se renouveler dans sa ferveur (1187) ; le bien que fera l'Institut dépend de cette attitude vigilante – cherchant à être 'des exemplaires vivants de la Règle' –, et de l'union des membres (**1289.7**). "L'âme fidèle peut tout" (**1289.6**).

- Il n'est pas juste de dispenser des engagements pris pour des motifs futiles (890).
- Se repentir de ses infidélités (1298). Par certains départs, le Seigneur purifie la SM de ses infidélités (796 ; 1001).

ANTHOLOGIE

LETTRES

51. – 30 août 1814 – A Mlle de Trenquelléon.

(...) Répondez, ma chère Enfant, à votre vocation ; travaillez à l'accroissement de la famille de Marie : mais prenez garde qu'en augmentant le nombre, vous ne négligiez pas de nourrir la piété des anciennes, de les faire croître dans la vertu et la ferveur

76. – 10 novembre 1816 – A Mlle de Trenquelléon.

(...) ... il ne faudra recevoir [les candidates] qu'autant qu'elles donneront de grands indices de vocation, et qu'elles auront de grandes dispositions à la culture qu'il conviendra de leur donner.

86. – 26 février 1817 – A Mère de Trenquelléon.

Probation.

(...) Il faut s'assurer que les sujets ont de la constance et une véritable vocation, que leur santé est capable de se soutenir dans la Règle (...) Le temps de la probation et ses apparentes rigueurs préserveront le Couvent d'erreurs qui deviennent si funestes, et les sujets eux-mêmes ne se laisseront pas tromper à des vocations qui ne tiennent quelquefois qu'à dérober au monde leurs infirmités. (...)

87. – 6 mars 1817 – A Mère Thérèse, Agen.

(...) il s'agit moins d'en attirer beaucoup que de n'admettre que [de] solides vocations.

108. – 4 novembre 1818 – A Mère de Trenquelléon

Que Dieu soit béni de la sortie de Sœur Marguerite ! En examinant bien tout ce qui s'est passé à son sujet, y compris son admission trop prompte, vous acquerrez de l'expérience. Sœur Marguerite aurait pu faire un bon sujet, et a plusieurs marques d'une vraie vocation à l'état religieux : mais elle aurait dû être éprouvée longtemps hors de la Communauté et avant de l'admettre, etc.

185. – 20 décembre 1821 – A Mère Saint-Vincent, Agen.

¹ Vous avez raison de craindre voir entrer des sujets, si on fait beaucoup de difficultés pour les renvoyer, une fois qu'on a reconnu qu'il n'y a pas vocation, ou, ce qui est la même chose, lorsqu'on s'est assuré qu'ils ne sont pas bons pour l'Institut. (...) Je voudrais de la fermeté à renvoyer, et assez de facilité à les laisser entrer, lorsqu'elles témoignent une bonne volonté et qu'elles paraissent d'ailleurs avoir les qualités requises... (...) La Mère des novices parle d'après son trop bon cœur plutôt que d'après son jugement.

² (...) pourquoi garder de semblables malades ? Votre couvent n'est pas un Hôpital d'incurables. Que, lorsqu'on s'est trompé, - ou qu'on a été trompé, comme dans ce cas-ci, - on prenne avant de renvoyer, les mesures commandées par la charité et la prudence, c'est bien : mais il faut sérieusement s'occuper de se défaire de semblables sujets ...

216. – 12 novembre 1822 – A Mère de Trenquelléon.

Pour la Sœur Présentation, (...) elle doit demander à se retirer. Il ne faut faire des reproches, gronder, punir, que quand on veut garder les sujets : mais une fois qu'on est déterminé à renvoyer, il ne faut plus user que de douceur persuasion, honnêteté.

236. – 21 mai 1823 – A M. David Monier.

[Confiant en la Providence], je ne refuse aucun des sujets qui se présentent, quelque pauvres qu'ils soient, s'ils ont des marques sensibles de vocation etc., etc.

291. – 21 mai 1824 – A Mère Louis de Gonzague, Maîtresse des Novices, Agen.

C'est l'excellence de leur piété, et leurs qualités naturelles plus qu'ordinaires, qui doivent être pour nous des signes de leur vocation : mais il est évident, qu'avec de semblables signes, elles n'auront pas longtemps à postuler. Si on se contente d'une médiocre vertu, ces filles sont toujours à charge, toujours capricieuses, ayant peu de force pour réprimer les saillies de leur nature, qui n'ont jamais été dominées par l'éducation, etc.

698. – 11 août 1833 – A M. Chevaux.

Si M. Le Boulanger est encore à Saint-Rémy quand cette lettre arrivera, dites-lui qu'il prend une mauvaise voie pour connaître son état de vie. Ce n'est pas ce qu'il aime, ni ce pour quoi il a du goût qui est la marque d'une vocation : il doit remonter plus haut. Qu'il médite sérieusement les grandes vérités de la religion, et qu'à la lumière de ces vérités, il voie quel est l'état qui peut le mieux assurer son salut. Qu'il examine aussi l'état qu'il voudrait avoir embrassé et dans lequel il voudrait avoir vécu lorsque la mort arrivera, ou lorsqu'il aura à comparaître devant le redoutable tribunal du souverain Juge, etc.

716. – 4 décembre 1833 – Circulaire à toute la Société.

Il ne nous convient pas de recevoir aucun sujet qui ne nous soit pas envoyé par le Seigneur de cette moisson : c'est pour cela que j'enverrai incessamment des instructions à tous les Chefs de nos Etablissements pour bien distinguer les signes d'une vocation divine. Mais vous, mes chers Enfants, redoublez de zèle pour le soutien et l'accroissement de l'œuvre que le Seigneur nous a inspirée et à laquelle nous nous sommes entièrement dévoués. Vous pourrez trouver, parmi vos nombreux élèves, de très bons sujets que Dieu appellerait, mais qui, comme Samuel, ne connaissent pas encore la voix du Seigneur. La Société est encore trop gênée pour les recevoir gratuitement comme postulants ou novices ; cependant, si vous en trouviez qui rachetassent par des qualités extraordinaires ce qui leur manquerait du côté de la fortune, nous les recevions, nous confiant en la Providence divine.

728. – 11 mars 1834 – A M. Chevaux.

[Un texte fondamental sur l'idée que le P. Chaminade se fait du discernement des vocations, le postulat et le noviciat. Dans la première partie ("Avis") se trouve un long développement sur le noviciat qui a été presque entièrement omis ici ; de la deuxième partie, "Notes sur le Noviciat", seul le premier des 14 points est conservé ici. Ce texte se trouve aussi dans les Ecrits de Direction II, 37-63. Il a été aussi repris en grande partie dans les Constitutions de 1839, à partir de l'article 307 : cf. EP VII.28].

AVIS A UN MAITRE DES NOVICES

¹ (...) Si vous êtes entré quelquefois dans le Cœur de notre tendre Mère, vous n'y avez trouvé d'autres intérêts que ceux mêmes du Cœur sacré de Jésus-Christ, son adorable Fils, son Premier-né, notre Frère aîné. C'est que l'amour si ardent que Marie nous porte est tout relatif à notre conformité à ce Premier-né ; que son ambition, - s'il est permis de se servir de ce terme à l'égard de la plus sainte des créatures, - que toute son ambition, est que tous les enfants que sa charité a engendrés après lui, lui soient tellement unis, qu'avec lui ils ne fassent tous qu'un même Fils, un même Jésus-Christ.

² Animé de ces sentiments, il vous sera bien aisé de reconnaître qui vous devez admettre de ceux qui se présenteraient pour entrer dans la Société. N'en admettez jamais,

je vous prie, en qui vous ne reconnaîtriez aucun signe de vocation divine, aucune des opérations de l'Esprit-Saint qui les porteraient à se présenter. Il est vrai que, quelquefois, par un ordre secret de la miséricorde de Dieu, plusieurs se sont d'abord approchés de nous par des motifs tout humains : nous serons heureux lorsque nous saurons pénétrer ce secret de la Providence et le faire reconnaître aux autres. Mais en général, lorsque les sujets se présentent à vous pour entrer dans la Société, élevez d'abord votre âme vers Dieu, et livrez-la entièrement à l'Esprit de Jésus-Christ. Et comme un autre Samuel, regardez-les, examinez-les, non pas seulement sur les apparences extérieures, mais bien plus particulièrement sur les dispositions intérieures : *Deus cor intuetur*¹⁶.

³ Oui, c'est sur le cœur que vous devez porter vos regards : si vous n'y voyez aucune opération de l'Esprit-Saint, vous n'y verrez, par-là même, aucun signe de vocation. Comme tous les devoirs de la vie religieuse se réduisent à deux : à la *séparation du monde* et à l'*union avec Jésus-Christ*, aussi devez-vous apercevoir dans ceux qui se présentent quelques sentiments relatifs à ces devoirs, tels, par exemple, que la crainte ou l'horreur du monde, la vue de l'incompatibilité de l'esprit du monde avec l'esprit du christianisme, la fausseté de ses maximes, etc. Pour ceux qui auraient moins participé à la corruption du monde et qui n'en auraient pas adopté les maximes, si leur piété paraissait inspirée, par une vraie foi en Jésus-Christ, s'ils témoignaient quelque dévotion à la sainte Vierge, vous verriez quelle part aurait la foi dans ces sentiments. Ces signes peuvent être plus ou moins caractéristiques : dans le doute, il faut recevoir [les sujets] comme postulants si d'ailleurs ils ont les autres qualités requises pour l'admission.

⁴ Le postulat peut être plus ou moins long ; mais en général, il ne doit avoir d'autre longueur que le temps nécessaire pour s'assurer de la vocation des sujets, dans le sens des signes de vocation que vous aurez cru [découvrir] en eux. Avec les uns, vous examinerez de plus en plus ce que c'est que le monde et ce que c'est que l'esprit du christianisme ; les dangers imminents qu'il y a de demeurer dans un lieu où règne le fléau d'une peste dévastatrice, etc. Avec les autres, vous parlerez souvent des grandeurs et des amabilités de Jésus-Christ et de sa sainte Mère, du bonheur d'être appelé à leur service pour procurer leur gloire, etc.

⁵ Lorsque vous croyez les signes de leur vocation suffisamment développés, que vous avez une assurance morale qu'ils persévéreront, vous dressez un verbal de tous les motifs qui vous porteraient à l'admission des sujets, comme aussi des craintes qui vous resteraient encore, et vous l'envoyez au Supérieur général.

⁶ Jusqu'à présent, nous n'avons pas parlé des novices proprement dits.

⁷ Le novice doit apporter, en entrant aux épreuves, un désir sincère de vivre dans un dépouillement total de son esprit et de sa volonté. C'est comme le premier pas à la perfection religieuse, de se renoncer totalement soi-même de ne vouloir plus juger de rien par son propre esprit, ni se porter à rien par son propre choix. C'est une maxime dont il est aisé de reconnaître la vérité. Sans ce renoncement, en effet, on ne peut donner une prompte entrée à l'esprit de Dieu, qui veut occuper l'âme de ceux qu'il appelle à son service, et remplir leur esprit de sa lumière, pour suppléer à la leur, incapable de les conduire. Dieu ne prend place en nous qu'après une démission entière de nous-mêmes.

⁸ J'en tirerai deux conséquences pratiques :

⁹ Première. – Dans la vue de cette maxime, pendant le noviciat, on ôte aux jeunes gens toute disposition d'eux-mêmes, et on les accoutume à se mettre entre les mains de Dieu seul, comme ne devant plus vivre, ni agir en rien que selon son bon plaisir. (...)

¹⁰ Deuxième. – Pour les études, les lectures spirituelles les exercices et les pratiques de piété, les novices doivent se défier beaucoup de leur amour-propre, de leur curiosité, de leur volonté propre (...)

¹⁶ Allusion au choix de David par Samuel, tel qu'il est rapporté en 1 S 16.

¹¹ "Quelque éclairé et quelque élevé que l'on soit, disait M. Olier, toujours faut-il exposer ses sentiments et les soumettre à celui qui tient la place de Dieu en terre. Telle était la fidélité de Jésus-Christ même, qui soumettait les lumières et les mouvements du Saint-Esprit en lui à la direction de la très sainte Vierge et de saint Joseph, en qui Dieu son Père résidait, pour leur faire approuver les sentiments intérieurs qu'il leur communiquait. Après que Jésus-Christ a donné à toute son Eglise un tel exemple de soumission, quel sera l'homme assez présomptueux pour se promettre de la part de Dieu une conduite qui le dispense de soumettre son jugement et sa volonté à la sagesse et à l'autorité de ses Supérieurs !" ¹⁷

NOTES SUR LE NOVICIAT

¹² 1°) Les premiers mois de l'entrée des novices doivent être spécialement employés à les porter à l'esprit de pénitence, à l'épuration du cœur, à des oraisons à leur portée, à des confessions générales ou extraordinaires.

757. – 3 septembre 1834. – A M. Léon Meyer.

Ce que vous me dites de votre jeune frère [Benoît] me plaît beaucoup. Tâchez de le bien baser sur la foi pratique : je crains toujours beaucoup pour une piété qui n'est pour ainsi dire que superficielle, et qui n'a pas pour principe les purs motifs de la foi.

923. – date incertaine – A un novice de Courtefontaine.

J'aurais été bien aise de connaître les signes plus positifs qui vous ont fait admettre au Noviciat de la Société de Marie. J'appelle signes plus positifs, le désir de faire pénitence, fruit ordinaire d'une entière conversion ; le désir d'entrer dans la voie étroite des conseils évangéliques, c'est-à-dire de pratiquer la pauvreté, la chasteté et l'obéissance ; et si la Société de Marie est l'espèce d'état religieux auquel vous êtes appelé, j'aurais été bien aise de voir en vous quelques signes d'une véritable confiance envers Marie, la Mère de Jésus et la nôtre ; et enfin quelques signes d'une charité compatissante pour ceux qui sont encore engagés dans les voies du monde pour les en retirer et pour en préserver ceux qui ne sont pas encore ses esclaves : ce dernier sentiment est un des signes principaux de la vocation à l'état ecclésiastique.

1022. – 13 janvier 1838 – A M. Léon Meyer, Courtefontaine.

Attachez-vous au Noviciat. J'espère, peut-être avant la fin de l'hiver, vous faire passer un plan arrêté de direction religieuse. Le fond du plan est toujours le même : former des hommes qu'on puisse appeler des hommes de foi, et par la foi en venir à une entière abnégation de soi-même. (...)

1049. – 26 mai 1838 – A M. Bardenet.

(...) Je ne désire M. Perrodin que parce que je lui ai cru une vraie vocation : je ne veux d'autres sujets que ceux que Dieu veut envoyer.

1098. – 3 décembre 1838 – A Mère Saint-Vincent.

(...) Les Supérieurs ne doivent se regarder que comme les ministres du Seigneur, relativement au personnel, et ses économes, relativement au matériel. (...)

L'éducation des postulantes et novices est très délicate. Faire une bonne religieuse demande une Maîtresse qui soit toute dépendante des opérations de l'Esprit du Seigneur en elle : l'art de former des religieuses est un art tout divin. Nous ne devons pas nous déconcerter néanmoins, ma chère Enfant, par l'expérience de nos misères et de notre

¹⁷ Ce passage est tiré des Maximes touchant les Séminaires. (*Œuvres complètes de M. Olier*, Migne, p. 1142 et 1144).

incapacité. Tendons toujours au pur amour de Dieu et au profond mépris de nous-mêmes, et l'Esprit-Saint nous fera opérer des chefs d'œuvre.

C'est une bénédiction de Dieu, ma chère Enfant, qu'il se présente beaucoup de postulantes, pourvu qu'elles soient de bon aloi ; et quelques bonnes qu'elles paraissent, elles ne laissent pas que de demander bien du travail. Quoiqu'elles n'aient pas de fortune, vous ne devez pas vous en inquiéter, dès lors que c'est Dieu qui vous les envoie : mais, autant que possible, ne les employez pas qu'elles ne soient suffisamment formées. Vous n'auriez autrement jamais que de demi-religieuses, et l'Institut s'abâtardirait bien vite. (...)

1184. – 13 novembre 1839 – A M. Chevaux.

(...) ... étudiez bien tous vos hommes dans leur caractère, leurs habitudes, leurs penchants naturels, leur vocation religieuse.

1206. – 26 mai 1840 – A M. Perrodin.

C'est vous sans doute, mon respectable Fils, qui attirâtes à la cérémonie les deux jeunes prêtres, frères jumeaux [MM. Perillat]. La Mère Hyacinthe croit qu'ils entreraient volontiers dans la Société de Marie, mais qu'ils ont beaucoup d'obstacles à vaincre. C'est à vous, mon cher Fils, à voir s'ils ont une vraie vocation : quelques grands que soient les obstacles, si Dieu les appelle, il les lèvera tôt ou tard.

1209. – 26 juin 1840 – A M. Perrodin

Tout ce que j'ai appris, et tout ce que vous me dites vous-même des MM. Périllat, me fait remercier Dieu de leur avoir inspiré [le désir] d'entrer dans la Société de Marie. Mais, mon respectable Fils, il ne faut pas vous arrêter là : il faut d'abord vous joindre à moi, pour faire en commun la prière que Notre-Seigneur ordonnait à ses Apôtres : *Rogate ergo Dominum messis ut mittat operarios in messem suam !* Le Seigneur nous montre une moisson abondante ; nous sommes très insuffisants pour la recueillir toute : [recueillons] celle qui nous est offerte, et ensuite tâchons de recruter de bons ouvriers, de ces ouvriers que nous pourrions soupçonner que Dieu veut attacher à son service, soit prêtres, soit laïques. (...)

1224. – 17 octobre 1840 – A M. Enderlin, Fribourg.

¹ (...) Si l'on veut des Etablissements de la Société, il faut fournir des sujets du pays ; or comment les former si on ne les éprouve d'abord, pour vérifier leur vocation et ne les pas exposer à des frais de voyage inutiles et fâcheux ?

² (...) Mais ce qui est plus fâcheux, c'est d'avoir des postulants à examiner, sans moyen de les recevoir dans la Communauté pour les suivre de plus près et les mieux connaître. Que voulez-vous que je vous dise à l'égard des trois dont vous me parlez ? Les envoyer à Ebersmunster sans les avoir éprouvés suffisamment, c'est imprudence : d'ailleurs, il est bien difficile de les bien éprouver, si on ne les a sous la main, et sous les yeux... [En attendant,] voyez vous-même, mon cher Fils et agissez pour le mieux. Eprouvez-les autant qu'il vous sera possible ; examinez-les selon nos Constitutions, de concert avec M. le Curé (...).

1262. - 10 décembre 1841 – A Mère Saint-Vincent

Ma chère Enfant,

¹ (...) Mère Léocadie vous soumet deux difficultés, qui, bien que distinctes, n'en font qu'une, parce qu'au fond elles dérivent de la même source : essayons d'en lever la cause, et nous n'aurons plus à en redouter les mauvais effets.

² D'abord, Mère Léocadie vous expose le peu de capacité des sujets employés à la Maison de Secours, des plaintes que la Commission élève à ce sujet et du peu de ressources qu'offre actuellement le Noviciat pour faire justice à ces plaintes, évidemment légitimes.

³ Il me semble, ma chère Enfant, que ce mal trop réel vient 1°) de l'inobservation de nos saintes Règles pour l'admission des sujets ; 2°) de l'imprudence avec laquelle on a consenti à former trop vite les petits Etablissements demandés. Si, d'une part, on s'est montré trop facile pour l'admission, et si, d'autre part, en souscrivant trop tôt aux nombreuses demandes qui ont été faites, on s'est mis dans le cas d'employer jusqu'à épuisement tous les bons sujets disponibles, sans trop se mettre en peine de la question de savoir comment on les remplacerait avantageusement, dans la Maison de Secours par exemple, on a dû poser la cause des inconvénients qu'on vous signale aujourd'hui.

⁴ Or, à ce mal, je ne vois qu'un remède, et ce remède sera efficace, quoique lent. Il faut s'interdire de former aucun Etablissement nouveau avant d'avoir suffisamment pourvu à ceux qui existent, en remplaçant au fur et à mesure, par les bons sujets que la Providence enverra, ceux qui n'offrent pas toutes les conditions désirables. C'est ainsi que, peu à peu, la Maison de Secours se repeuplera de sujets plus convenables : c'est à vous et à Mère Léocadie d'y pourvoir.

⁵ Il faut, de plus, qu'on observe bien exactement les règles qui déterminent l'admission de sujets. Voici l'ordre tracé par les Constitutions. Les sujets que l'auguste Marie appelle dans sa famille privilégiée sont d'abord examinés par la Supérieure du Noviciat, selon le mode prescrit. Si le résultat de l'examen est favorable, le sujet est présenté au Conseil présidé par le Supérieur local : dans le cas contraire il n'est pas présenté. Le sujet n'est admis définitivement que lorsque, sur le verbal d'examen dressé par la Maîtresse des novices, le Conseil, présidé par M. le Supérieur local, a prononcé sur le fait de l'aptitude et de la vocation religieuse.

⁶ (...) ces sujets ne peuvent être présentés au Conseil par d'autres que par la Maîtresse des novices, et après l'examen préalable dont elle a dû dresser un verbal. En suivant une autre marche, il pourrait bien arriver que les sujets admis n'eussent pas toujours l'aptitude et l'idonéité voulues. Je vous engage, ma chère Enfant, à bien fixer Mère Léocadie sur la marche à suivre pour l'admission des sujets, et je ne fais pas difficulté de répondre que, désormais, si on y est fidèle, on n'aura plus à gémir sur le peu d'aptitude des sujets admis. (...)

⁷ Enfin que demande Sa Grandeur [l'archevêque d'Auch] ? C'est que les vocations religieuses soient bien vérifiées, pour qu'on n'introduise pas dans les Communautés des sujets impropres ou dangereux. Cette sollicitude doit justement préoccuper les Evêques. Or Sa Grandeur trouve toutes les garanties désirables d'abord dans l'observation exacte des Règles pour l'admission à la sainte profession, et puis dans la décision du Conseil présidé par le Supérieur local. (...)

1274. – 4 septembre 1843 – A Mgr Donnet, Archevêque de Bordeaux.

[Le P. Chaminade présente les conditions d'admission au noviciat Sainte Anne – Chemin Saint-Genès à Bordeaux. Destiné à former les futurs frères instituteurs, ce noviciat combinait alors la formation profane et religieuse, à la différence d'un noviciat actuel]

Monseigneur,

¹ Je viens déposer aux pieds de Votre Grandeur les quelques notes que vous avez bien voulu me demander sur le Noviciat que nous avons relevé sous vos auspices, (...) Chemin de Saint-Genès, 62. (...)

² La Société de Marie est vouée spécialement à l'œuvre de l'enseignement primaire.

³ Elle a des Maisons centrales, dans lesquelles elle forme des Frères instituteurs. Elle en avait une à Bordeaux sur le Chemin du Tondu¹⁸ : mais la Révolution de Juillet nous força de la suspendre. Grâce à vos soins, et, j'ose le dire, à vos pressantes sollicitations, nous l'avons reprise, Chemin Saint-Genès, 62, dans un local que Votre Grandeur connaît sous le nom de Sainte-Anne.

⁴ Notre but est donc de former en même temps aux connaissances profanes et surtout aux vertus religieuses les jeunes gens que la Providence nous enverra, et qui joindront à une vocation prononcée une volonté sincère de la suivre.

⁵ Le Noviciat est de deux ans, consacrés, comme je viens de le dire, partie à l'étude et partie à la prière.

⁶ Les sujets, une fois suffisamment formés, se présentent devant les Commissions ordinaires d'examens pour obtenir les divers Brevets voulus, et puis sont envoyés trois à trois dans les communes pour l'enseignement des lettres humaines sans doute, mais surtout pour l'enseignement de la foi et des vertus chrétiennes.

⁷ (...) Nos conditions d'établissement sont aussi modestes qu'il est possible. Fidèles à la maxime du grand Apôtre, pourvu que nous ayons la vie et le vêtement selon nos saintes Règles, nous sommes contents.

⁸ Vous désirez sans doute connaître les conditions générales auxquelles nous admettons les sujets dans le Noviciat.

⁹ Il faut 1°) qu'ils soient propres à l'œuvre de l'enseignement et qu'ils aient 15 ans accomplis, jamais plus de 25 ans, à moins de dispense ;

¹⁰ 2°) qu'ils sachent déjà les premiers éléments de la lecture, de l'écriture, de la grammaire et de l'arithmétique ;

¹¹ 3°) Surtout qu'ils aient réellement vocation religieuse et que jusque-là ils aient été de bonnes vie et mœurs ;

¹² 4°) Qu'ils aient un trousseau convenable, et puissent payer au Noviciat une pension alimentaire, pendant deux ans seulement : le *minimum* de la pension est de 200 francs par an.

¹³ Nous en dispensons seulement quand les sujets rachètent le défaut de fortune par des qualités physiques et morales peu communes.

¹⁴ Voilà, Monseigneur les conditions d'admission au Noviciat. L'œuvre entreprise est assurément dans les intérêts bien entendus du diocèse et de la religion. Toute notre ambition est de faire du bien à la jeunesse ; c'est là toute notre fortune ici-bas. Nous sommes demandés de toute part ; la moisson est grande, pouvons-nous dire avec le divin Maître, mais les ouvriers sont en petit nombre. Puisse Votre Grandeur nous bénir et nous en procurer : alors Elle aura un nouveau titre à notre amour et à notre respectueuse reconnaissance !

¹⁵ J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect et une vénération sans bornes, Monseigneur, de Votre Grandeur, le bien humble serviteur.

1289. – 2 janvier 1844 – Circulaire au Tiers-Ordre des Filles de Marie.

¹ La religion sourit, mes chères Enfants, à l'avenir du Tiers-Ordre. Que de bien il est appelé à faire, et combien nous devons nous féliciter en Dieu de notre sainte vocation !

² Oui, mes chères Enfants, beaucoup de bien se fera par vous, et par celles qui marcheront sur vos traces dans les belles voies de la vie religieuse dans l'Institut général des Filles de Marie. Mais ne perdons pas de vue que le bien qui intéresse au plus haut degré le salut des âmes, que cet avenir si consolant ouvert devant nous, dépend de nous, dépend de notre conduite religieuse et de notre fidélité à notre vocation.

³ Oh ! Mes chères Enfants, sous ce rapport, notre responsabilité est grande. Ne vous effraie-t-elle pas ? Nous sommes au début, nous frayons le chemin : si nous commençons

¹⁸ Saint-Laurent.

bien, avec de la persévérance, nous atteindrons les fins de la fondation, par la miséricorde de Dieu. Mais si nous commençons mal, c'est-à-dire si, au début, nous ne sommes pas des exemplaires vivants de nos saintes Règles, si la ferveur, si la régularité, si toutes les vertus religieuses de l'Institut ne nous distinguent pas, les bénédictions du Ciel seront réservées pour d'autres, et les conséquences de ce malheur seront affreuses, devant Dieu comme devant la religion.

⁴ Voyez donc, mes chères Enfants, voyez donc, vous dirai-je avec l'Apôtre, avec quelle prudence et avec quelle sagesse vous devez marcher dans les saintes voies de la vie religieuse. Le monde et la religion, le ciel et la terre ont les yeux ouverts sur vous ; et l'ennemi de tout bien, jaloux de votre œuvre, parce qu'elle est chère au cœur de la divine Marie et qu'elle intéresse le salut des âmes, rôde sans cesse autour de vous comme un lion rugissant pour vous dévorer. Le démon, mes chères Enfants, fera l'impossible pour vous détourner du Seigneur. Il vous prendra chacune par l'endroit le plus faible, et il s'efforcera, par tous les moyens en son pouvoir, de semer la zizanie dans la communauté, d'introduire des désordres sous des prétextes spécieux, de souffler dans les cœurs la prévention et le préjugé, de ruiner la ferveur et la régularité, et fallût-il pour cela se transformer en ange de lumière, il ne reculerait point. Oh ! S'il pouvait pour cela s'emparer d'un seul esprit, d'un seul cœur, il se flatterait d'arriver à ses fins, et la religion et l'Institut désolés pleureraient inconsolables.

⁵ Voyez donc, répéterai-je, mes chères Enfants, voyez donc avec quelle prudence vous devez vous conduire dans les difficiles mais consolants travaux de votre belle œuvre. Epouses de Jésus-Christ, vous devez lui conserver intacte, au milieu du monde, la foi jurée. Religieuses, Filles de Marie, vous devez au milieu du monde, unissant l'exercice de la vie active à celui de la vie contemplative, montrer en vous les vertus et la perfection du cloître. Voilà le devoir, mes chères Enfants ; il est grand, il est difficile : mais l'âme fidèle peut tout en Celui qui la fortifie.

⁶ Oui, l'âme fidèle peut tout. C'est le divin Maître lui-même qui veut bien nous l'assurer, et rien ne résiste au cœur humble, que la charité de Dieu et du prochain embrase. Soyons seulement fidèles et nous saurons déjouer tous les efforts du démon et du monde.

⁷ *Or, une première condition à remplir pour être fidèle, c'est l'union en Notre-Seigneur par la charité.* L'union fait la force. Lorsque deux ou trois sont rassemblés au nom de Jésus-Christ, le bon Maître est avec eux ; et quand il est avec nous, qui sera contre nous ? Que nous sommes forts, en effet, mes chères Enfants, quand Notre Seigneur Jésus Christ est avec nous ! (...) Mais nous ne sommes pas seulement forts, quand Notre Seigneur Jésus-Christ est avec nous : nous sommes heureux, nous avons la paix. La paix suit les pas de Jésus ; elle règne là où il règne. Oh ! Trop heureuses Communautés qui êtes avec Jésus ! Vous avez la paix, non cette paix que le monde donne, mais la paix de Dieu qui dépasse tout sentiment de joie mondaine.

CONSTITUTIONS DE 1839**[Ecrits et Paroles VII.28]**

CHAPITRE 2

DES RÈGLES POUR L'ADMISSION DES SUJETS ET DE LEURS PROBATIONS

275. Toute personne n'est pas admissible dans la Société. Parmi les incapacités qui y rendent un sujet impropre, il en est d'absolues et d'autres simplement empêchantes, dont le Supérieur Général peut dispenser.

276. Les incapacités absolues sont les suivantes : 1° *nullité* de signes de vocation, reconnue par l'examen de la vocation, qui constitue la première probation (art. 281) ; 2° *mauvaise santé*, infirmités incurables, difformité trop hideuse ; 3° *faiblesse d'esprit* approchant de l'idiotisme ; 4° *flétrissure* de la personne même ou de ses proches parents par sentence du tribunal ; si la flétrissure était seulement dans l'esprit public, le Supérieur Général serait consulté ; 5° *état immédiat* de domesticité dans l'âge adulte.

277. Les incapacités dont le Supérieur G^{al} peut dispenser sont : d'être âgé de plus de vingt-quatre ans ; 2° une infirmité qui ne serait pas trop hideuse ni trop incommode ; 3° d'avoir fait un noviciat dans une autre communauté ; 4° d'avoir été mariés ; 5° d'être né d'un mariage illégitime ou d'une famille affectée d'une maladie héréditaire ; 6° d'avoir des dettes ; 7° de ne pouvoir quitter sa famille. (père, mère) frère, sœur, ou enfants, sans l'exposer à une absolue indigence ; 8° de ne pouvoir pas payer même la moitié de sa pension du noviciat ; 9° d'être domestique sans avoir encore vingt ans.

278. Le Supérieur ne dispense dans les cas précédents, qu'autant que le sujet compense l'incapacité, par de bonnes qualités, et dans le 6° et 7° cas, qu'en assurant satisfaction aux créanciers ou des secours à la famille.

279. L'admission dans la Société de Marie des sujets qui ne sont pas compris dans les cas d'incapacité ci-dessus énumérés, exige trois probations : 1° *l'examen de la vocation* ; 2° *le postulat* ; 3° *le noviciat*.

§ 1. *Examen de la Vocation.*

280. Tout l'avenir de la Société dépend du discernement avec lequel elle choisit ses sujets. On apporte donc un grand soin dans l'examen de la vocation.

281. Le sujet qui se présente est examiné par le Supérieur du lieu ou par un de ses délégués, sur les points suivants : 1° s'il n'a aucune des incapacités qui rendent impropre aux œuvres de la Société, ou qui exigent dispense ; 2° s'il n'est attiré à la vie religieuse que par des sentiments naturels ; 3° s'il est bien fixé sur les devoirs qu'il s'impose en embrassant la vie religieuse ; 4° s'il a quelque raison sentie de se donner à la Société de Marie plutôt qu'à toute autre.

282. Le récit qu'il fait de sa vie doit être clair, entier et digne de toute confiance. Il doit justifier, par des certificats, ce qu'il ne peut attester d'une autre manière.

283. Si, après cet examen, le sujet est présumé bon et intéressant, on le met en retraite trois jours au moins et jamais plus de huit. C'est la première probation, après laquelle commence le postulat ; elle a pour objet de faire connaître l'état religieux en général et le premier livre des Constitutions de la Société, puis de développer les motifs surnaturels qui doivent amener une dernière décision.

284. Les sujets trop jeunes pour satisfaire à cette première probation en sont dispensés.

285. Tout chef de maison peut recevoir les demandes en admission et faire subir la première probation. S'il ne peut commodément tenir les sujets en retraite, il se borne à les interroger sur les points indiqués ci-dessus (art. 282), en dresse un verbal, et supplée au reste par des entretiens plus ou moins répétés.

286. Quand le chef qui a fait subir la première probation juge que le sujet est bon et intéressant, il en écrit au Supérieur G^{al} ou à l'un des Assistants, lui envoyant le verbal qu'il a dressé. Il attend sa réponse pour envoyer le sujet où on lui désignera.

Voir aussi :

"§ 2. Du Postulat" (287-291) et "§ 3. Du Noviciat" (295-296 ; 307-314). Ces numéros traitent des points à examiner et des motivations à développer chez les postulants et les novices.

